

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)

Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS 1

1 mois 3 mois 6 mois 1 an

Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

Compte de chèques postaux Ila 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité

Rue de Romont, 2

FRIBOURG

Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg 8 ct. 3/4	Le millimètre
Suisse 10 »	de hauteur
Etranger 12 »	sur une
Réclame 25 »	colonne

Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas. Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie.

Nouvelles du jour

Un accord provisoire sur les réparations. M. Mussolini contre le protectionnisme. Ce que la Chambre française devrait encore faire. La reconstitution des finances américaines.

Les négociations se poursuivent activement entre les chancelleries des puissances qui sont parties au plan Young, à l'effet de trouver les bases d'un accord provisoire sur les réparations.

Ainsi, M. Pierre Laval a reçu, hier lundi, après midi, M. von Hoersch, ambassadeur d'Allemagne à Paris. En raison des élections qui doivent avoir lieu cette année, tant en France qu'en Allemagne et aux Etats-Unis, l'opinion se répand de plus en plus, dans les milieux intéressés, qu'il est impossible d'obtenir actuellement une solution complète et définitive (?) du problème des réparations et des dettes de guerre.

On semble être d'accord, maintenant, à Paris et à Londres, de renouveler purement et simplement le moratoire Hoover, qui expire le 1^{er} juillet et qui serait prolongé dans les mêmes conditions pour six mois ou un an.

Cependant, les débiteurs européens des Etats-Unis qui sont en même temps créanciers de l'Allemagne feraient une déclaration commune, dans laquelle ils demanderaient au gouvernement américain qu'il leur accordât les mêmes traitements et conditions pendant la durée du moratoire accordé à l'Allemagne.

Si, par la voie des chancelleries, l'entente peut s'établir sur ces bases entre les signataires du plan Young, la conférence de Lausanne deviendra provisoirement sans objet, puisque le fond du problème ne serait pas discuté avant la fin de l'année par les gouvernements intéressés.

Dans ces conditions, une réunion d'experts financiers pourrait suffire pour procéder à l'élaboration de la convention qui serait rendue nécessaire par le renouvellement du moratoire en cours.

Dans un article paru dimanche dans une publication anglaise, le *Sunday Dispatch*, M. Mussolini s'est élevé contre les tarifs douaniers.

Le « Duce » a notamment déclaré : « La crise mondiale est arrivée à une phase qui nécessite des remèdes rapides et effectifs. Des demi-mesures seraient inutiles. Il faut que chaque nation fasse preuve d'énergie, de largeur de vues et de courage. »

M. Mussolini est d'avis que le désarmement économique est nécessaire, que les « murs » des tarifs doivent être brisés.

« Autrement, a-t-il dit, comment escompter le paiement de réparations en nature, puisque les versements en or sont impossibles du fait que la plupart des nations n'ont plus de réserves suffisantes de métal jaune ? »

Il est assez piquant de voir le chef du gouvernement italien recommander le libre-échange dans un journal anglais, alors que le cabinet britannique vogue à pleines voiles dans les eaux du protectionnisme.

Avant de se séparer pour comparaître devant leurs électeurs, les députés français auraient encore à liquider des tâches lourdes et nombreuses, dont les deux points dominants sont le vote du budget de 1932 et la solution du problème des chemins de fer, sur lequel M. Laval avait annoncé, à la fin de la session précédente, qu'il désirait voir s'instituer un large débat au cours du mois de janvier.

La Chambre française devra également commencer ou continuer l'examen de divers projets : taxe à l'importation, propriété commerciale, révision des baux à ferme, réforme des finances locales, statut monétaire de la Banque de l'Algérie, organisation des potasses d'Alsace, recrutement de l'armée de mer, organisation du ministère de l'Air et des forces aériennes, statut de la radio-diffusion, etc.

Il est évident que plusieurs de ces projets

deviendront caducs avec la fin de la législature, car les élections, à moins d'événements intérieurs ou extérieurs d'une gravité exceptionnelle, seront fixées probablement au 17 et au 24 avril, ce qui obligerait les Chambres à se séparer déjà vers le 20 ou le 27 mars.

Le gouvernement français devra prendre une décision à cet égard et la Chambre devra voter la loi électorale qui établit le tableau des circonscriptions, la répartition présente n'étant valable que pour la législature actuelle.

Or, on sait que les deux premiers articles introduits dans le projet instituant l'élection, dès le premier tour de scrutin, des candidats qui auraient obtenu au moins 40 % des suffrages. Il paraît que les partisans de cette réforme essaieraient de nouveau de la faire aboutir. M. Mandel aurait l'intention de demander la mise à l'ordre du jour d'un débat sur ce sujet ; on pense que les socialistes combattront cette suggestion en appuyant leur opposition d'une demande de scrutin public à la tribune.

Enfin, il faudra faire une place aux interpellations, dont le nombre s'est, durant les vacances, accru d'une unité : celle de M. Rognon, sur les raisons « qui motivent le chômage dans les manufactures de tabacs ».

Le Congrès américain se prononcera probablement définitivement, cette semaine, en faveur de la création d'une « Société de reconstruction financière ».

Cette société, qui sera alors officiellement constituée par M. Hoover, sera gérée par un conseil de 7 administrateurs. Elle aura à sa disposition un fonds de manœuvres de deux milliards de dollars (500 millions votés par le Congrès, 1 milliard et demi trouvé par l'émission de bons), somme que le président Hoover espère être suffisante pour sauver les grandes entreprises commerciales et bancaires les plus compromises par la crise.

C'est, d'ailleurs, pour préparer cette émission de bons que la Federal Reserve Bank a décidé d'ouvrir un peu plus largement, ces derniers jours, l'écluse aux crédits bancaires.

Plusieurs banques avaient été obligées, récemment, de fermer leurs guichets, du fait de pertes causées par la chute des obligations d'Etat. Une hausse artificielle, provoquée sur ces titres par la Federal Reserve Bank et qui a entraîné le reste du marché, a mis les banques en meilleure posture pour absorber les bons de la nouvelle société. En même temps, on espère que ce mouvement de hausse enrayera la thésaurosisation, qui préoccupe vivement les autorités.

Le mouvement d'inflation des crédits gouvernementaux s'accroît. Le gouvernement presse ainsi les Chambres d'approuver une mesure qui tend à avancer 750 millions de dollars aux banques qui ont été obligées de fermer leurs portes. Au cours des mois à venir, d'autres mesures d'assistance gouvernementale doivent être prises. C'est pourquoi on estime que, d'ici à la fin du mois de juin, le Trésor américain devra emprunter environ 4 milliards de dollars (20 milliards de francs).

Ajoutons qu'une inflation monétaire proprement dite ne semble pas être encore envisagée. L'institut d'émission américain pourrait du reste émettre encore, avec son stock d'or actuel, pour 6 ou 7 milliards de dollars-papier sans compromettre la couverture légale de sa monnaie.

Le secrétaire d'Etat au Trésor américain (ministre des finances), M. Mellon, vient d'indiquer les grandes lignes des mesures qu'il compte prendre pour parer, au cours de la prochaine année budgétaire, au déficit des finances nationales, qui est actuellement

évalué à 2 milliards 123 millions de dollars, soit environ 10 milliards 615 millions de francs.

Après avoir montré que le déficit provoquerait une augmentation de la dette nationale qui pourrait se monter à 1 milliard et demi de dollars, M. Mellon a exposé les diverses augmentations d'impôts qu'il proposerait dans le budget définitif.

Ces augmentations intéresseront notamment les taxes sur les automobiles, les théâtres, les téléphones, les chèques et les transactions boursières, les tarifs postaux et les importations de tabac. Les impôts qui seront le plus lourdement augmentés seront les impôts sur le revenu et sur le chiffre d'affaires ; aussi M. Mellon espère-t-il, sur ces taxes, une plus-value de 37 millions de dollars (185 millions de francs).

L'ensemble des mesures qui sont envisagées rapporterait, pense-t-on, au Trésor américain un surplus d'impôts de 920 millions de dollars, soit, à peu près, 4 milliards 600 millions de francs.

La Mésopotamie ressuscitée par le mandat français

L'Exposition coloniale de Paris aura eu le mérite de mettre en relief, même aux yeux des adversaires de l'idée coloniale, les résultats tangibles de l'œuvre colonisatrice de la France. Ce travail de civilisation des peuples primitifs, ou de rééducation de ceux qui sont engourdis dans un sommeil séculaire, s'accomplit en effet chaque jour. Soldats, ingénieurs, missionnaires, colons rivalisent d'émulation pour tracer des routes, forer des puits, fertiliser la terre et façonner la main-d'œuvre indigène, en même temps que s'ébauchent des tentatives sociales pour la protection, le développement et l'hygiène des races autochtones. Tandis que de vastes régions sont arrachées à la forêt tropicale, d'autres, accablées d'histoire, et d'où la vie semblait s'être retirée peu à peu, renaissent sous ce patient labeur. C'est ainsi qu'une volonté tenace, soucieuse du mandat qui lui a été confié, est en train de ressusciter un territoire où la légende a placé les premiers hommes, l'Eden de la Bible, ce qui fut le Paradis perdu.

Il s'agit de la Mésopotamie, entre le Tigre et l'Euphrate, région d'une richesse sans pareille autrefois et qui vit successivement naître et s'effondrer les plus fabuleux des empires, ceux de Ninive et de Babylone, de Darius et d'Alexandrie ! En descendant ces larges fleuves, on voit des débris amoncelés, vestiges des capitales des conquérants fameux de jadis. S'il ne reste des jardins suspendus de Sémiramis qu'un somptueux souvenir, Bagdad proclame encore la gloire d'Haroun-al-Raschid et Bassorah ne manque pas d'évoquer les récits des Mille et une nuits.

La conquête de l'Arabie par les Turcs, et leurs victoires sur la Perse, firent de ce territoire un vilayet de l'empire ottoman. Mais l'éloignement de Constantinople et la rigueur des droits féodaux des gouverneurs turcs n'apportèrent qu'un progrès tout relatif à cette région. Puis les secousses successives déclenchées par la guerre de 1914 furent des causes prolongées de perturbation. On se battit d'abord sur tout ce front, ensuite on détacha de la Turquie tout le pays au sud du Taurus et du chemin de fer de Mossoul. La paix alors morcela la Mésopotamie en deux tronçons : l'un, comprenant le cours du Tigre, fut affecté au mandat britannique ; l'autre fut attribué à la Syrie, sous mandat français, soit la Mésopotamie du Nord, dont les limites, s'allongeant au abords de l'antique Ninive, empiètent à l'infini sur le désert de Syrie, jusqu'à ces colonnades de Palmyre, témoins de l'ancienne grandeur de ces lieux isolés.

Pourtant, c'est ce caractère de désolation que le mandat français efface chaque jour. Pouvait-on oublier que ces terres avaient été, il y a des siècles, grâce aux alluvions de l'Euphrate, d'une fertilité exceptionnelle. N'avaient-elles pas été le grenier de Rome et de Byzance ? N'était-ce pas là que les légions d'ouvriers de Nabuchodonosor travaillaient sans relâche à édifier les plus magnifiques ouvrages ?

Toute cela pourtant était devenu aujourd'hui une lande inculte, et l'histoire dira quelle dose d'énergie il fallait en outre aux hauts-commissaires français successifs pour unifier peu à peu les groupes hostiles qui s'étaient émiettés sur ce sol. Des révoltes locales soudaines, inspirées par le fanatisme politique, tendaient sans cesse à paralyser l'action de la nation mandataire. Mais le patient effort de pacification triompha. La France entendait remplir son mandat dans un esprit de concorde et de paix.

Une première initiative, dont les conséquences furent énormes, consista dans l'hospitalité donnée en Syrie aux Arméniens. On sait que, en vertu du traité de Lausanne, les

diplomates de 1922, dans le but de mettre un terme aux revendications nationalistes d'autochtones sur des territoires dont ils n'avaient plus la souveraineté, n'hésitèrent pas à imposer l'échange des populations. Turcs de Thrace, Bulgares de Macédoine, Grecs d'Asie Mineure durent quitter les lieux où ils vivaient pour regagner leurs pays respectifs d'origine, où ils se trouveraient avec des gens de leur race, de leur langue, de leur religion.

Or, parmi ces éléments ethniques condamnés à l'exode, l'un d'eux ne possédait pas de foyer national : Les Arméniens. Ceux-ci, lors de l'avance russe de 1917 en Turquie, avaient été refoulés vers la Mésopotamie au milieu des plus rudes souffrances. Ne pouvant, après la paix, rentrer en Turquie qui n'entendait conserver chez elle que les seuls Turcs, ils cherchaient un sol hospitalier où porter leurs pas. La France allait-elle consentir à recueillir en Syrie ce nouveau contingent d'immigrants dont l'afflux serait peut-être pour elle un accroissement de soucis ? Le haut-commissariat ne recula pas devant ce qu'il appelait une opération de sauvetage. Il accepta les réfugiés arméniens.

Aidé dans sa tâche par l'Œuvre d'Orient, dont la fondation remontait à Mgr Lavignerie, sous le second empire, il comprit tout le parti que la Mésopotamie dépeuplée pourrait tirer de cet afflux d'immigrants, aujourd'hui lamentablement pauvres, mais auxquels il suffirait de distribuer des terres et les moyens de les cultiver pour en faire un élément de prospérité nouvelle. Connaissant à merveille les ressorts de l'âme orientale et son passé, l'Œuvre missionnaire d'Orient apporta aux autorités françaises tout son concours. Les Arméniens agriculteurs se massèrent dans des camps, près des villes. Et, grâce à eux, Alexandrette, Beyrouth, Damas virent soudain grossir leur nombre d'habitants. Puis on les répartit de proche en proche dans les terres incultes, qu'un travail préalable d'irrigation dirigé par nos ingénieurs avait rendus aptes à la culture.

Et ces travailleurs, exercés par une atavique expérience, promouèrent la charrue et réparèrent la semence. Aujourd'hui, dans ce qui n'était, il y a dix ans, qu'un désert, des puits ont jailli du sol, des routes sillonnent les champs cultivés, des camions et des autos les parcourent. Partout se construisent des villages, et des villes aux noms préhistoriques semblent surgir de leur légendaire passé. Une vie intense bouillonne dans la plaine jadis silencieuse et vide, dans ses jardins et dans ses vergers. Ainsi s'opère de degré en degré la résurrection de la Mésopotamie antique, par cette conquête grandissante de la civilisation sur la désolation du désert ; obscure, mais héroïque (popée française, dont on ne saurait proclamer trop hautement la grandeur.

X.

Contre l'autonomie catalane

Burgos, 18 janvier.

L'Assemblée des représentants des municipalités espagnoles, qui a examiné l'opportunité pour les Cortès de voter le statut catalan, a terminé ses travaux. Elle a adopté les conclusions suivantes :

Le projet de statut catalan, tel qu'il a été rédigé et présenté aux Cortès, est inadmissible pour les raisons suivantes :

- parce qu'il tend à démembrer la politique de l'Espagne ;
- parce que les nouvelles générations élevées en Catalogne seront formées intellectuellement en plein désaccord avec la grande culture espagnole ;
- parce que les attributions de l'Etat demeurent réduites à un minimum inacceptable ;
- parce que la police et l'ordre intérieur doivent demeurer à la charge de l'Etat ;
- parce que les finances espagnoles ne permettent pas la désarticulation de la patrie.

M. BRIAND REMERCIE

Paris, 19 janvier.

M. Briand a adressé à M. John Simon le télégramme suivant en réponse au télégramme que le secrétaire d'Etat au Foreign Office lui avait adressé :

« Je vous remercie de votre amical message et des sentiments personnels que vous voulez bien me témoigner dans des termes auxquels je demeure particulièrement sensible. Vous savez combien j'ai apprécié les relations de mutuelle confiance et de sincère sympathie que nous avons nouées à la faveur de l'excellente et trop brève collaboration qu'il m'a été donné de partager avec vous au cours des derniers mois. Je vous prie de croire que j'en garde le plus vif souvenir et, en vous adressant mes vœux les plus cordiaux pour l'heureux accomplissement de votre tâche, je tiens à vous assurer du très vif plaisir que j'aurai toujours personnellement à vous revoir et à m'entretenir de nouveau avec vous. »

Une adresse de catholiques français en faveur des jésuites espagnols

On s'attend à ce que, cette semaine, les jésuites soient expulsés d'Espagne.

Une adresse à leur endroit a été adoptée, par acclamations, dans l'une des dernières réunions de la Corporation des publicistes chrétiens de France. Elle est ainsi conçue :

« Les soussignés, au nom même de la sympathie qui a de tout temps uni les catholiques d'Espagne et les catholiques de France, jugent de leur devoir d'exprimer à leurs frères d'Espagne, au milieu des graves préoccupations qui les assaillent et des périls qui menacent leur liberté, leurs vœux les plus ardents pour la solution pacifique que requièrent les intérêts de l'Eglise et la grandeur de l'Espagne. »

« Se souvenant de tous les dommages politiques et moraux causés à la France, en certaines périodes, par une politique inspirée de l'esprit de secte et par la prétention du pouvoir civil de régler unilatéralement les questions religieuses, ils souhaitent qu'un tel malheur soit épargné à sa sœur latine, avec toutes les conséquences néfastes qu'il entraînerait. »

« Se souvenant de tous les dommages qu'entraînent, pour la culture intellectuelle d'un pays, les mesures prises contre la liberté des ordres religieux et contre les initiatives studieuses qu'abritent les cloîtres, ils souhaitent que, en cette Espagne qui eut l'honneur de posséder, dans la personne du dominicain Vitoria et du jésuite Suarez, les fondateurs du droit des gens, la gratitude même de la nation garannisse aux grandes familles spirituelles auxquelles la patrie doit une telle gloire, leur pleine liberté d'existence et de travail pour le bien commun. »

En tête des signataires, on relève les noms de MM. Paul Bourget, Henri Lavedan, René Bazin, Pierre de la Gorce, Henry Bordeaux, Louis Bertrand, Louis Madelin, Charles Le Goffic, de l'Académie française.

Les prochaines interpellations au Palais-Bourbon

Paris, 19 janvier.

Une quinzaine d'interpellations ont été déposées sur le bureau de la Chambre sur la composition du nouveau cabinet, sur sa politique intérieure et sa politique extérieure. Ces dernières sont les plus nombreuses, les députés désirant savoir de quels principes directeurs les représentants du pays s'inspireront à Lausanne et à Genève.

M. Laval aura l'occasion de montrer que c'est en plein accord avec M. Briand et uniquement en raison de l'état physique de ce dernier qu'il a assumé la lourde tâche qui lui incombe et il mettra en garde l'Assemblée contre toute fausse interprétation de cet événement.

La discussion des interpellations occupera probablement plusieurs séances.

LES AFFAIRES DES INDES

Peshawar, 18 janvier.

Des désordres se sont produits dans un village entre 500 indigènes et des policiers qui opéreraient l'arrestation des chefs nationalistes de la région. La police a ouvert le feu, tuant un paysan et en blessant un autre.

New-York, 19 janvier.

Cent six personnalités religieuses, appartenant à diverses confessions, ont adressé un télégramme à M. Macdonald pour lui demander de relâcher Gandhi.

NOUVELLES DIVERSES

Les élections à la Diète de Prusse auront probablement lieu le 8 mai.

M. Doumer a reçu, hier lundi, M. Briand, ancien ministre des affaires étrangères, accompagné du directeur de son cabinet ; l'entrevue a duré un quart d'heure.

M. Hoover a désigné M. Grew, ambassadeur des Etats-Unis en Turquie, pour succéder à M. Forbes, ambassadeur à Tokio.

Le prince-héritier d'Ethiopie est parti de Paris pour Rome hier lundi après midi.

Le Sénat américain a confirmé la nomination de M. Théodore Roosevelt comme gouverneur général des Philippines.

M. Eusèbe Ayala a été proclamé candidat à la présidence de la république de Paraguay.

Hitler ira en Italie vers la fin du mois ; il séjournera quelque temps à Rome et sera accompagné du général Epp et du colonel Essel.

Le ministre travailliste anglais Thomas a dû se démettre des fonctions de secrétaire général des cheminots.

En Mandchourie

Faits d'armes japonais

Tokio, 18 janvier.

On mande de Moukden que la cavalerie japonaise a rencontré 6000 irréguliers à l'ouest de Cha-Ling. Un lieutenant a été tué, mais les irréguliers ont été dispersés.

Moukden, 18 janvier.

Un bataillon japonais a commencé des opérations qui ont pour but de chasser des milliers d'irréguliers de la région située au nord de Hsinlitoun.

On mande de Moukden : Un détachement japonais a rencontré une troupe de 500 irréguliers près de Jentaï et l'a détruite après un violent combat.

La république mandchoue

Tokio, 19 janvier.

La Mongolie intérieure a décidé de participer à l'inauguration d'une nouvelle république qui doit être constituée sous peu en Mandchourie. Le général Chang Hsi Geng est arrivé à Moukden le 16 janvier pour assister à une conférence qui siège maintenant avec la participation des princes mongols.

LES RÉPARATIONS

Londres, 19 janvier.

Dans les cercles politiques, on accorde de moins en moins d'importance à la conférence de Lausanne.

L'Evening Standard écrit que, dans les milieux bien informés, on considère son renvoi comme très probable.

Si la date d'ouverture de la conférence des réparations reste fixée au 25 janvier, l'Angleterre sera représentée à Lausanne par M. Neville Chamberlain, chancelier de l'Échiquier, sir John Simon, ministre des affaires étrangères, et M. Runciman, président du Board of Trade.

Les désordres en Espagne

Bilbao, 18 janvier.

Des individus ont tenté dimanche soir d'incendier des maisons et des couvents, ainsi que des immeubles dans lesquels s'étaient réfugiés les journaux. La garde civile a empêché tout désordre sérieux.

Une grève de 24 heures a été proclamée à Bilbao. Des manifestants ont lapidé la façade du journal régionaliste *Euskadi*. Des incidents se sont aussi produits devant le cercle traditionneliste. La garde a fait feu, blessant trois personnes.

Le siège de ce cercle se poursuit. Le nombre des personnes arrêtées s'élève à 51.

Madrid, 18 janvier.

Une grève partielle a été déclarée à Valence.

Une action militaire contre les Soviets ?

Prague, 18 janvier.

La presse communiste publie un circulaire du comité panslave d'aide à la Russie, dans laquelle il est affirmé que les organisations bourgeoises et militaires d'Extrême-Orient ont remis à l'ancien chef de l'état-major tchécoslovaque, M. Gajda, une déclaration le nommant chef des organisations antisoviétiques en Mandchourie. Les troupes de la garde blanche doivent être concentrées à Kharbine.

L'ESPIONNAGE SOVIÉTIQUE

Bucarest, 18 janvier.

Les journaux annoncent que les autorités ont découvert à Constantza une organisation d'espionnage en faveur des Soviets. Cette organisation utilisait surtout les services des membres des équipages des bateaux faisant le service des ports russes dans la mer Noire. Plusieurs arrestations ont été opérées. L'enquête se poursuit.

Nouvelles financières

Chez Rothschild de Vienne

D'après une nouvelle publiée par la *New Wiener Presse*, la Banque S.-M. von Rothschild procède à une réorganisation. Ce sont les récents événements qui ont engagé cet établissement à prendre une telle mesure. Un financier éminent, M. Léonard Keesing, qui a été directeur chez Kuhn, Loeb et Co et chez Warburg, a été chargé de s'occuper des travaux de réorganisation.

Amélioration en Allemagne ?

Le rapport de la Banque de Dresde pour le dernier trimestre de 1931 constate que, malgré les graves difficultés actuelles, une légère amélioration s'est manifestée.

A la Bourse

Il y a un mouvement de hausse à New-York, à Paris et à Londres. La hausse est particulièrement sensible à Paris.

Même les cours des titres d'emprunts allemands Dawes et Young ont monté, ce qui atteste l'optimisme de la finance.

Nouvelles religieuses

Pour la canonisation de la bienheureuse Jeanne Thouret

Le 26 janvier, commencera la discussion sur les miracles proposés pour la canonisation de la bienheureuse Jeanne Thouret, fondatrice des Sœurs de la Charité, béatifiée par Pie XI en 1925.

La bienheureuse Jeanne Thouret est née en 1765 à Sancey-le-Long (Doubs). Elle entra d'abord au couvent des Filles de la Charité de Saïat-Vincent de Paul à Paris. Les Filles de la Charité ayant été dispersées en novembre 1793 par la Révolution française, elle retourna dans son pays natal.

Elle partit ensuite pour Besançon, où elle fonda l'Institut des Sœurs de la Charité. La Mère Thouret devint ensuite amie de M^{lle} Lætitia, mère de Napoléon 1^{er}. Ce fut sur le conseil de celle-ci que le roi Murat demanda à la Mère Thouret de fonder à Naples une maison qui serait dirigée par les Sœurs de la Charité. Elle s'y rendit et y mourut en 1826.

La persécution religieuse au Mexique

Dans le monde religieux et les milieux diplomatiques de Rome, on suit avec intérêt l'exposé et l'histoire que le Saint-Siège fait publier dans *l'Osservatore romano* touchant la nouvelle crise au Mexique.

Dans la suite qui en sera bientôt publiée, l'exposé du Saint-Siège, qui concerne spécialement l'Etat de Vera-Cruz, relate deux séries principales de faits. Il assure, en effet, que, sous l'inspiration du gouverneur Tejada, placé à la tête de l'Etat de Vera-Cruz et auteur de la loi Callès, certaines églises ont été incendiées, des bombes jetées dans d'autres et des prêtres tués.

Il cite comme exemple l'irruption du chef de la police de Vera-Cruz, accompagné de huit hommes armés, dans l'église paroissiale où trois prêtres donnaient l'instruction religieuse à 2000 enfants. L'un des prêtres fut tué à coups de revolver et un autre grièvement blessé.

En second lieu, dans l'Etat de Vera-Cruz, le pouvoir civil n'autorise à l'exercice du culte qu'un prêtre pour 100,000 habitants. Par suite, dans cet Etat qui a plus d'un million de fidèles le culte, en fait, est suspendu.

Le Saint-Siège fait ressortir dans son exposé que le pouvoir central n'a rien fait contre ces agissements qui contreviennent formellement aux accords de 1929. Ceux-ci se bornent à interpréter la constitution mexicaine qui rendait pratiquement possible l'observation des règles générales du culte catholique.

Le Saint-Siège montre que, au contraire, les limitations arbitraires du nombre de prêtres affectés au ministère ecclésiastique se sont vérifiées en plusieurs autres Etats et que le pouvoir central lui-même vient d'entrer dans la même voie, en limitant, à son tour, à un prêtre par 25,000 habitants, le service religieux de la capitale.

Congrès eucharistique en Indochine

Le congrès eucharistique de Hanoi (Indochine), du 26 au 30 décembre dernier, au témoignage unanime des catholiques et des bouddhistes, a été un véritable triomphe. Cérémonies splendides à la cathédrale, réunions particulières dans les chapelles et les écoles, adorations nocturnes, magnifique procession de clôture, tout a été suivi avec un recueillement des plus impressionnants par une affluente énorme de fidèles, européens et annamites. Le chiffre des communions a atteint presque 20,000.

La procession s'est déroulée pendant près de trois heures dans les plus belles rues de la ville, magnifiquement décorées, de la cathédrale à la nouvelle église des Bienheureux Martyrs. Huit évêques, cent cinquante prêtres (dominicains, sulpiciens, rédemptoristes, missionnaires canadiens, prêtres des Missions étrangères de Paris, clergé indigène), des milliers et des milliers de fidèles faisaient une escorte de triomphe au Saint Sacrement, porté par Mgr Colomban Dreyer, O. F. M., délégué apostolique en Indochine, par le même chemin que parcourait, soixante-dix ans plus tôt, le bienheureux Théophile Vénard pour se rendre au martyre.

Un pareil succès de la religion catholique marquera dans l'histoire religieuse du Tonkin.

La révolution espagnole aux colonies

L'anticléricalisme de la nouvelle république espagnole n'a pas tardé à se manifester à Fernando Po (Guinée espagnole, Afrique occidentale). L'inspecteur de l'Instruction publique s'empressa de décréter que le crucifix serait enlevé des écoles et il se chargea de le faire enlever d'une école pendant la classe. Mais les élèves protestèrent énergiquement et déclarèrent à l'inspecteur qu'ils s'en allaient et qu'ils ne reviendraient pas tant que le crucifix ne serait pas remis en place. La population du pays approuva les écoliers, menaça de protester en haut lieu et, quelques heures plus tard, l'incident était clos. Des ordres avaient été donnés déjà d'enlever le crucifix d'une autre école, mais l'inspecteur jugea prudent de n'en rien faire.

TRIBUNAUX

Entre fascistes et antifascistes

La cour d'assises de Meurthe-et-Moselle a condamné à sept ans de travaux forcés et à dix ans d'interdiction de séjour un ouvrier italien qui, assistant à un match de football opposant une équipe fasciste à celle de Sochaux, blessa très grièvement un de ses compatriotes. Des incidents ont marqué les débats.

Confédération

GRAND CONSEIL DE ZURICH

Le Grand Conseil zuricois a commencé, hier lundi, l'examen du budget de 1932 qui a un déficit de 1,051,000 fr. Plusieurs orateurs ont préconisé de fortes économies. A l'unanimité moins trois voix communistes, le Conseil a décidé l'entrée en matière.

Le Conseil a repoussé une proposition communiste demandant de réduire à un franc les dépenses pour la police.

Puis un débat militaire a été entamé. Les socialistes ont donné lecture d'une déclaration contre le budget militaire, mais sans qu'une proposition de rejet soit formulée, étant donné que les dépenses militaires sont réglées par la loi. M. Robert Schmid (radical) a pris la défense de l'armée.

Après une longue discussion, qui a été largement mise à profit par les députés de gauche pour parler de la politique de désarmement de la Société des Nations et du conflit de Mandchourie, le budget du Département militaire a été adopté malgré une proposition contraire des communistes, par 89 voix contre 10.

Les relations austro-suisses

Contrairement aux informations des journaux viennois de dimanche, le traité de commerce austro-suisse n'a pas été encore dénoncé. On s'est toutefois entendu au sujet de la réduction du délai de dénonciation. La Suisse a également proposé à divers autres Etats de réduire les délais de dénonciation des traités de commerce afin d'avoir une plus grande liberté d'action et pour éviter, en cas de dénonciation, que de grosses quantités de marchandises ne puissent entrer en Suisse jusqu'à la fin du régime contractuel comme c'est actuellement le cas avec l'Allemagne.

Le château épiscopal de Loèche

Réunis en assemblée primaire, les habitants de Loèche ont décidé, à l'unanimité, d'acheter le château épiscopal, appartenant à la famille Willa, pour la somme de 12,000 francs.

On ne sait exactement à quelle époque a été construit ce château, qui comprend tour, cour de justice et prison. Anciennement pendant la guerre de Narogne en 1417, il fut restauré par l'évêque Walter Supersaxo. Au commencement du dix-neuvième siècle, il comprenait un grand bâtiment avec tour, que le grand-bailli Augustini se fit céder à bas prix par l'évêque Blater. Par héritage, en 1837, ce château devint la propriété de son beau-fils, le conseiller d'Etat Eugène Allet, puis du conseiller d'Etat Alexis Allet, fils du premier. En 1888, il passa dans les mains de la famille de Willa.

POLITIQUE VALAISANNE

Le successeur de M. Escher, le nouveau conseiller d'Etat, au Grand Conseil valaisan, devrait être M. le juge-instructeur Salzmann, que le Conseil d'Etat nommera probablement à ce poste. Mais comme les fonctions judiciaires sont incompatibles avec celles de la politique, il est à prévoir que M. Salzmann n'acceptera pas sa nomination. Dans ces conditions, ce serait M. Edouard Eyer, président de la commune de Birgisch et premier suppléant conservateur, qui siègerait au Grand Conseil.

On sait que M. Escher doit aussi être remplacé comme conseiller national, la constitution valaisanne ne permettant qu'à un membre du gouvernement de siéger à Berne. Or, M. le conseiller d'Etat Troillet y siège déjà.

On lance la candidature de M. Schnyder, ingénieur rural cantonal et professeur à l'Ecole d'agriculture à Viège, et celles des députés Métry et Schreter.

La vie économique

Les automobiles entrées en Suisse

D'après la statistique douanière de la Suisse, 176,673 automobiles étrangères sont entrées en Suisse pour des séjours de courte durée. La comparaison de ce chiffre avec celui des années précédentes montre que, malgré les mesures des divers pays pour diminuer les voyages à l'étranger, le nombre des automobiles entrées en Suisse est supérieur de 13,096 à celui de l'année 1930.

Cela représente pour la Suisse une recette de plus de 60 millions de francs. On préconise par conséquent une réclame intense à l'étranger, devant présenter notre pays comme un pays hospitalier pour les automobilistes. De même il faudrait que les organisations d'automobilistes obtiennent une place dans la commission centrale de réclame s'occupant de la propagande touristique suisse à l'étranger.

Navigation aérienne

Les prochains voyages du « Graf-Zeppelin »

Au cours de 1932, le dirigeable *Graf-Zeppelin* effectuera quatre voyages aller et retour en Amérique du sud au printemps, le premier, vers la mi-mars, le deuxième, au début d'avril, le troisième à la mi-avril et le quatrième, au début de mai. La durée du voyage Friedrichshafen-Pernambouc et retour sera de dix jours (trois jours aller, trois jours d'escale et trois à quatre jours pour le retour).

Du milieu du mois de mai au mois d'août, le dirigeable entreprendra plusieurs voyages au-dessus de la Suisse. A partir du milieu du mois d'août, il effectuera encore plusieurs voyages au Brésil.

JOURNAL DE LA SANTÉ

La grippe

Question toujours d'actualité puisqu'il est rare que chaque hiver ne nous fasse assister à une recrudescence de cas isolés, ou même à des épidémies légères, souvent localisées, parfois aussi étendues à toute une ville. Affection presque toujours bénigne, au reste.

La grippe n'en est pas moins cependant une affection contagieuse. Elle est due à un virus, c'est-à-dire au produit de sécrétions d'agents microbiens mal définis, du fait qu'en raison de leur ténuité, de leurs dimensions extraordinairement réduites, ces infiniment petits n'ont pu jusqu'ici être retenus sur les filtres qui avaient mission de les recueillir.

Ces agents microbiens, pénétrant dans notre organisme, portent étiologiquement leur effort destructeur sur les organes les moins préparés à la défense ; de là, diverses sortes de grippe, qui ne sont, en réalité, que des manifestations différentes de l'offensive pleine de traîtrise du même agent contagieux.

S'il est vrai que l'infection se transmette par les voies aériennes supérieures, il semble bien que doive en découler aussitôt, comme sanction thérapeutique, la notion de la désinfection permanente de ces voies aériennes.

La désinfection continue n'apparaît guère réalisable, ni même souhaitable pour diverses raisons.

Tout d'abord les muqueuses s'accommoderaient mal, celles de l'enfant surtout, de l'action constante des divers agents antiseptiques plus ou moins offensifs.

Puis n'est-il pas logique de penser que ces infiniment petits finissent par « s'accoutumer » et par vivre en bonne harmonie avec ces divers agents médicamenteux ?

En tout cas l'opinion, généralement admise est qu'il vaut mieux recourir à la désinfection discontinue, à l'aide d'agents thérapeutiques légèrement antiseptiques et peu nocifs.

Les gargarismes seront utilement conseillés. Leur rôle n'est pas négligeable. Emollients, légèrement antiseptiques, ils contribuent sans doute à diminuer la virulence de la flore microbienne de la cavité buccale.

Il n'en est pas moins de toute évidence, que, malgré la mise en œuvre de ces diverses ressources, cette barrière artificiellement élevée peut être insuffisante ; soit que sa mise en défense ait été un peu tardive, soit aussi que l'assaillant se montre particulièrement agressif. Cela ne signifie nullement que ces mesures prophylactiques précédemment décrites, et qui, malheureusement, se sont montrées insuffisantes, soient à rejeter.

La grippe est alors déclarée. Il convient de mettre le malade dans les conditions les plus favorables à y résister.

1° Le malade sera mis au lit et au chaud, c'est-à-dire dans une chambre modérément chauffée à 17 ou 18° ;

2° Le malade devra boire abondamment des tisanes, afin d'activer la déuration rénale, et d'évacuer les multiples poisons microbiens. On alimentera légèrement le malade avec des bouillons de légumes, du lait pur ou coupé, du jus de fruits ;

3° Le malade peut accuser certains symptômes pénibles (maux de tête, fièvre élevée), auxquels il est indispensable de porter remède. La quinine, le pyramidon, l'antipyrine à faibles doses pourront être utilement employés.

Sous l'influence de ces diverses médications, les réactions fébriles s'atténuent, pendant que s'amendent les phénomènes accessoires douloureux ou simplement gênants. Le mal de tête disparaît ; la toux est moins pénible, et progressivement le malade s'achemine vers la convalescence.

PETITE GAZETTE

Autopsies de puces

On s'est inquiété, ces temps derniers, de la présence de nombreux rats dans divers quartiers de Paris. C'est que les rats sont les meilleurs agents de transmission de la peste, non pas directement, mais par l'intermédiaire de leurs puces.

Dans un article publié en 1910, MM. Gauthier et Raynaud ont donné les résultats de l'examen de puces de rats auquel ils ont procédé à Marseille. Sur 9077 puces de rats examinées d'août 1908 à décembre 1909, ils ont trouvé que la proportion des microbes de la peste s'élevait à 92,7 % sur les rats capturés à bord des navires, à 33 % sur les rats capturés sur les quais et à 50,4 % sur les rats capturés en ville.

Le record des dépenses téléphoniques

M. Thomson est le recordman des conversations téléphoniques coûteuses. C'est un homme d'affaires de New-York qui utilise le téléphone à tel point que, certaine semaine, sa note se monta à plus de 20,000 francs.

Les deux plus belles performances de son activité téléphonique, celles qu'il aime à citer sont les suivantes : en février 1930, il parla pendant une heure trente-cinq à propos d'une affaire de mine qu'il enleva ; il lui fut réclamé 1400 francs pour cette communication. Au mois de mai suivant, étant en difficulté avec un acheteur de Berlin, il l'appela au téléphone et l'y retint pendant une heure quarante-cinq.

Un nouveau contre-torpilleur italien

Hier lundi, à Gênes, a été lancé le contre-torpilleur *Saetta* de la marine italienne. Il s'agit d'une unité de 1450 tonnes, de 94 m. de long et de 9 m. 70 de large.

L'égalité socialiste

Un incident a causé dernièrement, à Toulouse, un vif émoi dans les milieux médicaux, où, pour une légère irrévérence envers la femme d'un conseiller municipal socialiste, un interne (médecin-assistant) a été arbitrairement révoqué. Voici les faits :

Une dame, accompagnée de son mari, se présentait, il y a quelques semaines, à 4 heures du matin, à l'hôpital de La Grave, se plaignant qu'elle avait eu dans la soirée un saignement de nez. Elle fut conviée à repasser à la consultation gratuite pour s'y faire examiner.

Elle se présentait donc dans la matinée au service du professeur Escat et là, déclarant qu'elle était M^{lle} Granier, femme du conseiller municipal socialiste, elle ajouta qu'elle avait droit à des égards spéciaux et qu'elle entendait être examinée sans délai.

L'interne de service objecta que, quant à lui, il ne connaissait que des malades, qu'elle passerait à son rang, et que, au surplus, il était inadmissible qu'elle eût alerté un service de nuit pour un saignement de nez.

Comme la dame aurait insisté, faisant valoir ses relations et ses attaches au Conseil municipal, l'interne excédé aurait répliqué : « Le conseiller municipal Granier, le Conseil municipal et le maire, je m'en moque. »

Sur plainte de M. Granier au président de la commission administrative des hospices, l'interne fut révoqué, sans que d'ailleurs l'approbation du préfet eût été requise, comme l'exige la loi.

En présence de cette révocation arbitraire, la Société médico-chirurgicale, qui groupe les professeurs de la Faculté de médecine et les chefs des services des hôpitaux, la Société des anciens internes des hôpitaux et l'Amicale de l'Internat et des chefs de clinique ont élevé une protestation en réclamant le retrait de la sanction.

De son côté, l'interne, M. Favre, qui venait de soutenir sa thèse et de subir brillamment les épreuves de chef de clinique d'oto-rhinolaryngologie, s'est vu interdire l'accès de l'hospice.

La commission des hospices a fini par se rendre compte qu'elle avait singulièrement outrepassé ses droits. Elle a cru se tirer d'affaire en déclarant que l'interne était amnistié. Mais l'Association des internes demande une rétractation publique et le rétablissement intégral de l'interne dans ses fonctions.

La Pologne a près de 32 millions d'habitants

Le dernier recensement polonais, qui a eu lieu le 9 décembre 1931, a donné les résultats suivants :

La population totale de la Pologne s'élève à 31 millions 927,773 habitants, soit un accroissement de 5 millions 692,581 habitants ou 18,8 pour 100 depuis 1921.

Varsovie comprend actuellement 1 million 178,041 habitants, soit un accroissement de 241,396 habitants.

Des villes qui ont plus de 100,000 habitants, les plus importantes sont : Lodz, 605,287 habitants ; Léopold, 316,177 habitants ; Cracovie et Poznan, plus de 200,000 habitants.

Le nombre des habitants du nouveau port de Gdynia a décollé.

Autour d'un héritage

Un ouvrier de Cologne avait trouvé, dans le tiroir à double fond d'une vieille table donnée aux bureaux de l'assistance publique de Mulheim, un paquet de titres d'une valeur de 200,000 francs et un document établissant que cette somme revenait en héritage à une personne habitant Bonn-sur-Rhin.

Cet ouvrier s'était mis en rapport avec l'héritière et lui avait offert de lui livrer les titres contre paiement de 50,000 francs.

Il a été arrêté, et l'héritière, qui vivait dans des conditions très modestes, est entrée en possession de cet héritage inespéré.

Découverte d'un instrument de supplice

Un bateau-dragueur de Londres, en fouillant le lit de la Tamise, près de Tower Bridge, a ramené une chaîne en fer qui servait d'instrument de supplice il y a plus de deux siècles.

Les pirates, en particulier, étaient à cet effet pendus sur le lieu même où l'on vient de faire cette découverte et restaient suspendus par une chaîne pour servir d'avertissement aux criminels.

On croit que la dernière exécution capitale par ce procédé aurait eu lieu en 1701.

Pour la langue française

Charrrier, qui signifie voiturier dans une charrette ou dans un chariot, et, par analogie, entraîner, emporter, en parlant d'un cours d'eau, a été adopté par l'argot, en deux autres sens.

En argot, charrrier, comme verbe intransitif, signifie exagérer une blague, pousser trop loin une plaisanterie : « Arrête-toi, tu charrries. » Comme verbe transitif, charrrier signifie, en argot, mystifier quelqu'un, se moquer de lui : « Tu veux me charrrier... On l'a charrrié pendant une heure de temps sur cette affaire. »

L'Académie française a rejeté les deux sens argotiques du verbe charrrier. On les emploie maintenant ; on les emploiera de moins en moins ; dans quelques années, on ne les emploiera plus du tout.

Les personnes qui nous enverront des chèques voudront bien indiquer, au verso, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Le problème des dettes de guerre

Washington, 19 janvier. (Reuter.) — M. Stimson, ministre des affaires étrangères, a déclaré hier que l'attitude prise par les Etats-Unis à l'égard des obligations des dettes ne s'était pas modifiée depuis les communiqués faits à propos de la visite de M. Laval. Il a ajouté que c'était à l'Europe à prendre l'initiative, mais que l'Amérique ne ferait aucune déclaration ni ne prendrait aucune mesure ayant pour but d'aider l'Europe.

Le secrétaire d'Etat s'est toutefois refusé à discuter l'attitude que prendraient les Etats-Unis dans le cas où les nations débiteuses demanderaient une prorogation du moratoire Hoover. Il semble cependant que, si désintéressée que soit l'administration à l'égard des nouveaux aménagements des nations débiteuses, l'attitude prise par le Congrès rend impossible, toute mesure de ce genre. On suppose que si une proposition formelle dans ce sens était reçue, elle serait immédiatement transmise au Congrès, qui la rejetterait.

La déclaration ministérielle française

Paris, 19 janvier. Selon le *Matin*, M. Laval se prononcera, dans la déclaration ministérielle de cet après-midi, mardi, pour une courte prolongation du moratoire Hoover, au bénéfice de l'Allemagne.

M. Laval ne fera aucune allusion à l'ajournement inévitable, maintenant plus que probable, de la conférence de Lausanne. A ce sujet, en effet, l'initiative doit venir de Londres. Or, les conversations franco-britanniques ne sont pas encore terminées. Il paraît douteux qu'elles aboutissent à temps. La vérité, poursuit le *Matin*, est que les grandes puissances comprennent parfaitement que le prochain débat ne peut avoir une utilité quelconque que dans la mesure où les créanciers et les débiteurs auront préalablement réalisé le front commun. Au demeurant, il n'y a pas, à proprement parler, d'urgence pour l'Europe; qu'il en soit, la conférence de Lausanne pourrait en tout cas se réduire à une simple réunion des ministres des finances et même d'experts dûment mandatés.

Plus tard, on avisera. Encore faut-il, dit le *Matin*, que, d'ici-là, l'Angleterre ait le loisir d'apprécier pleinement le danger que constituerait pour elle une économie allemande libérée de toute charge et redoutablement prête à mettre en valeur ses incalculables ressources.

Les voix de Berlin

Paris, 19 janvier. On télégraphie de Berlin au *Temps*: On commence à se rendre compte, tout au moins dans quelques milieux, que le gouvernement allemand ne pourra pas réaliser son programme d'annulation immédiate et complète des réparations.

M. Schwarzschild écrit dans le *Montag Morgen*, organe de gauche:

« Chacun sait qu'on ne peut pas décider à Lausanne autre chose que de nouveaux allègements pour l'Allemagne. Qu'il s'agisse d'un délai de quelques mois ou d'un an ou deux ans, il est certain que le moratoire sera prolongé et que l'Allemagne ne fera plus de paiements d'ici longtemps. Mais quiconque connaît la situation réelle et l'opinion de l'étranger sait qu'on ne peut obtenir davantage. Il est impossible que les espoirs populaires d'une libération totale pour tout l'avenir se réalisent. »

A ceux qui répondent: « Il faut demander le plus pour avoir le moins », M. Schwarzschild réplique: « que du point de vue intérieur, c'est là une tactique qui peut être fatale; elle sera utilisée par les adversaires de M. Brüning pour faire des résultats obtenus à la conférence, quels qu'ils soient, un échec de sa politique. »

Dans la *Welt am Montag*, M. Breitscheid affirme également que les solutions allemandes ne pourront être réalisées intégralement. « Certes, dit-il, M. Brüning aurait la possibilité de déchirer le plan Young et de déclencher ainsi les conséquences économiques et politiques qu'un tel acte entraînerait infailliblement. Il aurait fait un geste héroïque, mais la situation de l'Allemagne ne ferait qu'empirer. Je croisai presque que Hitler lui-même, s'il était au pouvoir, hésiterait à faire ce geste désespéré. »

D'autre part, dans un discours qu'il a prononcé à Magdebourg au cours d'une réunion commémorative de la fondation de l'empire allemand, le président de l'association du Casque d'acier, M. Seldte, a déclaré que, dans le cas où le chancelier Brüning dirait un « non » pur et simple, au sujet des réparations, les Casques d'acier proclameraient au peuple allemand tout entier que l'association des anciens soldats se solidarise avec le chancelier.

« D'ailleurs, a conclu M. Seldte, le chef futur de l'Allemagne ne devra pas se contenter d'un geste négatif, il devra en outre déclarer au monde la volonté ferme de relèvement et de reconstruction de l'Allemagne. Nous, les anciens soldats du front, nous ne pouvons ni ne voulons céder et nous vaincrons après avoir semé. »

L'Esthonie et la Lettonie

Riga, 19 janvier. (Havas.) — Les ministres des affaires étrangères d'Esthonie et de Lettonie ont procédé à un échange de vues sur la collaboration de leurs deux pays tant à Genève que dans les négociations en vue d'un pacte de non-agression avec les Soviets. Ils se sont trouvés en parfait accord.

Une conférence économique letto-esthonienne se réunira prochainement.

Démarche de M. Laval auprès du gouvernement américain

Washington, 19 janvier. (Reuter.) — M. Laval a fait une démarche auprès des Etats-Unis, en ce qui concerne la possibilité d'une prolongation du moratoire Hoover.

Washington, 19 janvier. (Reuter.) — C'est par l'intermédiaire de M. Edge, ambassadeur des Etats-Unis à Paris que M. Laval a effectué sa démarche. Celle-ci a suivi la remise récente d'un mémorandum par M. Stimson à M. Claudel, ambassadeur de France à Washington, précisant l'attitude des Etats-Unis sur la question des dettes. Cette dernière reste conforme à celle exposée dans la déclaration qu'a faite M. Hoover à M. Laval, suivant laquelle toute initiative en cette matière incombe à l'Europe.

Washington, 19 janvier. (Reuter.) — Les milieux officiels estiment que la démarche de M. Laval auprès de M. Stimson a pour but de savoir s'il est possible que l'opposition manifestée par le Congrès à l'égard d'une réduction ou d'une annulation des dettes soit modifiée. M. Laval a informé M. Edge qu'il lui est impossible de suggérer au Parlement de proroger le moratoire accordé à l'Allemagne sans connaître l'opinion de l'Amérique à ce sujet. On précise toutefois que la question de l'extension du moratoire pour une période désignée n'a pas été soulevée.

La conférence du désarmement

Washington, 19 janvier. (Reuter.) — Au cours des derniers entretiens qu'il a eus avec les délégués américains à la conférence du désarmement, M. Stimson a souligné les grandes lignes de la politique qu'il suivra à Genève.

La délégalation américaine devra coopérer dans la plus large mesure possible avec les autres nations afin d'assurer le succès de la conférence. Mais elle devra notamment faire ressortir que les Etats-Unis ne sont pas disposés à ramener l'effectif de leurs forces terrestres en-deçà de son chiffre actuel, M. Stimson a exprimé l'espoir de voir cette réunion adopter un projet de désarmement conforme au point de vue américain, c'est-à-dire prévoyant un désarmement par voie de limitation directe des armements et non au moyen de limitations budgétaires. M. Stimson a ajouté que les problèmes politiques de l'Europe n'intéressent pas les Etats-Unis et que, par conséquent, ce pays ne pouvait pas s'en occuper ni participer à des mesures visant à garantir sa sécurité.

L'élection présidentielle allemande

Berlin, 19 janvier. Voici un passage du mémoire dans lequel Adolf Hitler donne les raisons de son refus d'accepter la réélection du maréchal Hindenburg par le Reichstag:

« Je considère que tout événement pouvant amener l'abolition du système actuel est un gain pour l'Allemagne au point de vue extérieur. C'est à mon avis la seule possibilité de faire de nouveau de la nation allemande un membre précieux de la communauté des Etats civilisés. »

« On ne donnera quelque chose à l'Allemagne que lorsqu'elle aura quelque chose à offrir. »

« La difficulté effective d'exécuter certains traités qui seront transformés en une situation juridique normale. »

« La question de la réhabilitation de l'Allemagne en politique extérieure est, en fin de compte, une question de réhabilitation morale de notre peuple à l'intérieur. »

« Il s'agit de supprimer un système qui restera lié dans l'histoire à la période de dépression interne et externe de notre peuple, période qui a commencé en novembre 1918 et qui prendra bientôt fin. »

« C'est pour ces raisons que j'ai dû repousser les tentatives de sauver, par les moyens proposés, un système dont l'abolition est la condition de vie de la nation allemande. »

Un nouvel Etat de Mandchourie

Londres, 19 janvier. On mande de Tokio au *Times*: Suivant des informations parues dans la presse locale, la création du nouvel Etat mandchou serait en bonne voie. Au cours d'une conférence à laquelle plusieurs princes mongols ont pris part, la composition du nouveau gouvernement mandchou aurait été arrêtée. Le général Ma serait gouverneur et il est possible que Pou Yi, ancien empereur mandchou, soit nommé prince président.

Suivant *l'Asahi*, le Japon fournirait le noyau de la police mandchoue et assurerait la défense du territoire et interviendrait en ce qui concerne la politique étrangère. L'appellation de cet Etat serait « Etat libre de Mandchourie ». Il adhérerait au principe de la porte ouverte et du libre échange.

Mort de l'évêque anglican Gore

Londres, 19 janvier. L'évêque Charles Gore est décédé à l'âge de 79 ans. Il était le fils d'une des filles du comte de Bessborough, chanoine de Westminster (1894-1902), chapelain royal, évêque successivement de Worcester, Birmingham et Oxford. Mgr Gore a été un théologien d'une extrême fécondité. Il a publié nombre d'ouvrages: *Le Saint-Esprit et l'Inspiration* (1890), *La mission de l'Eglise* (1891), *La Foi du chrétien* (1895), *Le Sermon sur la montagne* (1896), *Le Corps du Christ* (1901), *La Foi permanente* (1905), *La religion et l'Eglise* (1916), *La divinité du Christ* (1922), *Christ et la société* (1928), etc.

Le discours du trône à Belgrade

Belgrade, 19 janvier. (Avala.) — Ouvrant la session du Parlement yougoslave, le roi a prononcé le discours du trône, disant notamment:

« Les vestiges du passé ont empêché le développement intégral de toutes les forces nationales dans l'unité et l'harmonie indispensables. Si nous réussissons à vaincre tous les ennemis extérieurs, il fut plus difficile de triompher des partis. L'unité nationale et la sécurité de l'Etat ne peuvent pas faire l'objet d'un compromis. »

Le roi rappela ensuite la transformation qui a suivi 1919. Il fit remarquer que les élus de la nation se réunissent à une heure particulièrement grave. « La crise atteint le monde; elle ne s'arrête pas aux frontières du pays. La Yougoslavie s'associe à toute solution d'ordre international. Elle entend demeurer en paix avec tous les Etats. Elle entend assumer tous les sacrifices touchant le problème du désarmement. Quant aux réparations, elle continuera à adopter la même attitude, dictée par les intérêts de la nation. »

L'élection présidentielle d'Argentine

Buenos-Ayres, 19 janvier. (Havas.) — Le gouvernement provisoire a fixé au 30 janvier la réunion des collèges électoraux pour l'élection présidentielle indirecte qui devra être confirmée par un vote du Parlement. Le triomphe du général San Justo est considéré comme certain.

La persécution au Mexique

Rome, 19 janvier. *L'Osservatore romano*, continuant son exposé sur la situation religieuse actuelle au Mexique, poursuit l'énumération sommaire des actes et des mesures récemment prises contre le clergé.

« On peut doulousement prévoir que dans peu de temps l'assistance religieuse aux fêtes sera, de fait, rendue impossible dans toute la République, et cela à la suite des agissements du gouvernement qui avait permis la liberté du culte et qui se vante aujourd'hui encore de l'application loyale du *modus vivendi*. »

L'organe du Saint-Siège fait remarquer que, par contre, le gouvernement soutient « quelques soi-disant prêtres schismatiques, très peu nombreux en vérité, qui furent les disciples du fameux patriarche Perez, mort il y a quelques semaines, réconcilié avec l'Eglise » et qu'il protège la propagande protestante, surtout dans les écoles.

L'article de *L'Osservatore romano* constitue un véritable avertissement. Le *modus vivendi* de 1929 n'ayant établi aucune relation diplomatique entre le gouvernement mexicain et le Saint-Siège, celui-ci ne peut intervenir qu'au moyen d'une action morale.

Le 10^{me} anniversaire du couronnement de Pie XI

Rome, 19 janvier. La cérémonie solennelle qui se déroulera, le 12 février, dans la basilique de Saint-Pierre, à l'occasion du 10^{me} anniversaire du couronnement de Pie XI, sera radiodiffusée par le poste de la Cité du Vatican.

Le prince Humbert d'Italie et le Pape

Rome, 19 janvier. Au cours de l'audience qu'il a obtenue, M. de Vecchi, ambassadeur d'Italie auprès du Vatican, a remis au Souverain Pontife une lettre autographe du prince héritier le remerciant pour sa nomination dans l'Ordre du Christ.

Bagarre politique

Berlin, 19 janvier. (Wolf.) — Une fusillade s'est produite vers 1 heure du matin, entre nationalistes sociaux et communistes, à Reinickendorf-Est. On compte deux morts, un blessé grièvement atteint et six autres gravement. Les deux tués sont des hommes de 50 à 60 ans, un de chaque parti. La police a procédé à cinquante arrestations.

Mort de M. Jean Thébaud président de l'assemblée française des mutilés de la guerre

Paris, 19 janvier. L'Association générale des mutilés de guerre et anciens combattants vient d'être doulousement éprouvée par la mort de son président, M. Jean Thébaud, avocat à la Cour de Paris, grand mutilé de guerre, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire et croix de guerre, décédé samedi 16 janvier, après une courte maladie.

Le disparu, qui était également membre de l'Office national des mutilés et anciens combattants et administrateur de la Confédération nationale des anciens combattants et victimes de la guerre, était universellement aimé et estimé dans les milieux anciens combattants, où il militait depuis de nombreuses années et où il tenait une place prépondérante.

Peu de jours avant sa mort, il put revoir son ami et frère d'armes, le R. Père Pioche, de Metz. Fidèle dans ses amitiés, il est de ceux qui n'aura pas fait mentir la devise: « Unis comme au front ». M. Jean Thébaud affronta d'ailleurs les derniers combats avec un courage chrétien, digne de celui qu'il montra sur les champs de bataille.

SUISSE

Ecrasé par une automobile

Lenzburg, 19 janvier. Une automobile venant d'Aarau a écrasé un ouvrier âgé de 65 ans nommé Hunziker, d'Aarau, qui se rendait à Niederlenz. L'automobiliste conduisit sa victime au poste de police, où l'on constata que le malheureux ouvrier avait cessé de vivre. Selon le conducteur, Hunziker se serait jeté directement contre la voiture.

Dès le 25 janvier nous nous permettrons de mettre en circulation les remboursements pour LA LIBERTÉ

Nous prions nos abonnés de leur réserver bon accueil

L'Administration

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

La catastrophe de chemin de fer en France. Une femme qui avait été blessée dans l'accident de chemin de fer de Saint-Just-la-Chaussee (Oise), dont nous avons parlé hier lundi, a succombé.

La circulation des trains a été rétablie sur les deux voies Paris-Amiens. Le nombre des morts est de 11. Outre les blessés grièvement atteints transportés dans les hôpitaux, un certain nombre d'autres voyageurs contusionnés ont regagné leur domicile par leurs propres moyens. L'accident serait dû à une rupture d'une des pièces métalliques du convoi.

Un ministre malmené

Près d'Addis-Ababa (Abyssinie), un de ces jours passés, une automobile dans laquelle se trouvait le ministre des Etats-Unis, M. Southard, ayant légèrement blessé une femme indigène, le chauffeur a été arrêté. M. Southard étant intervenu a été malmené par la police.

Tempête en Ecosse

Hier lundi, une forte tempête a soufflé pendant plusieurs heures sur le nord de l'Ecosse, causant de grands dégâts matériels. Le vent a atteint une vitesse de 160 kilomètres à l'heure.

Faux billets de banque italiens

Hier lundi, à Marseille, quatre individus qui écoulaient de faux billets italiens de 100 lires ont été arrêtés. Trois sont Italiens et un quatrième Corse. Ces individus s'étaient rendus en Allemagne pour écouler leurs billets, mais sans grand succès. Selon leurs déclarations, c'est en Italie que se trouverait l'officine où se fabriqueraient ces billets.

La police semble assez incrédule et recherche plutôt à Marseille la fabrique en question.

Une singulière histoire

Des phénomènes bizarres excitent la population à Saponara (Italie méridionale). Il s'agit d'une fillette de 14 ans, qu'on dit douée de facultés singulières se manifestant toutes les nuits. Des objets pesants de toute sorte planent dans l'air et on entend des battements indéfinissables.

SUISSE

Un vieillard tombe dans une vigne

On nous écrit: Un vieillard d'Ayent, M. François Morard, est tombé du haut d'un mur dans une vigne, alors qu'il longeait le « bisse » de Clavoz sur Sion pour rentrer chez lui. Cette chute de huit mètres lui a occasionné une lésion grave de la colonne vertébrale et on ne peut se prononcer sur les suites possibles de cet accident. C'est un citoyen séduisant, M. Joseph Reichenbach, qui se promenant dans ces parages, entendit les gémissements du blessé et se porta à son secours en provoquant l'intervention du médecin et d'aides de bonne volonté.

Les quatre vauriens arrêtés à Vienne

Les quatre Lucernois arrêtés à Vienne sont de tout jeunes gens. Le plus âgé a dix-huit ans. Il détournait une petite somme d'argent dans une famille et partit à l'aventure en Autriche avec trois jeunes compagnons. Il avait été l'instigateur d'une même aventure en France quelques mois auparavant.

Une gare cambriolée

On nous écrit: Dans la nuit de dimanche à lundi, la halle des marchandises de la gare de Sion a eu la visite de cambrioleurs qui ont fracturé le coffre-fort. Par bonheur, le meuble ne contenait pas d'argent. Quelques timbres-poste n'ont pas tenté les voleurs. La police de sûreté a mis la main sur deux repris de justice dont les empreintes digitales correspondraient à celles qui ont été relevées à la gare.

Un gardien blessé. On nous écrit: On a conduit à l'hôpital de Martigny le sympathique gardien de la cabane de Saleinaz, M. Maurice Droz, qui s'est gravement blessé dans les circonstances suivantes: Descendant en traineau le chemin très raide et glacé qui conduit de Praz-de-Fort à Issert, il ne put maîtriser son véhicule, qui s'écrasa contre une palissade. Sous la violence du choc, il eut le nez presque arraché et une partie du visage affreusement contusionnée. Après le premier étourdissement, il parvint à rentrer chez lui par ses propres moyens; il n'avertit pas ses voisins et se mit au lit. Mais on ne tarda pas à relever les traces de sang et à découvrir le pauvre homme; on manda immédiatement le médecin. On espère que le blessé pourra se tirer d'affaire.

Chutes mortelles

Hier lundi, à Passugg (Grisons), les époux Huber-Widmer se rendaient à Coire pour y prendre le train d'Arosa. En passant par un raccourci très rapide, M^{me} Maria Huber, âgée de vingt-sept ans, a glissé sur le chemin et a fait une chute au cours de laquelle elle a été si grièvement blessée qu'elle n'a pas tardé à succomber.

A Sankt-Gallenkappel (Saint-Gall), hier lundi, M. Paul Pedrazzini, âgé de quarante-deux ans, maçon, a fait une chute dans un escalier et s'est si grièvement blessé qu'il a succombé.

A Genève, hier lundi, un ouvrier de campagne, M. Alfred Margueron, âgé de cinquante-trois ans, Fribourgeois, a fait une chute dans une grange et a succombé à une fracture du crâne.

Voleur arrêté

Hier lundi, à Bâle, un jeune homme de vingt et un ans, Bernois, pénétrant dans une succursale de la société de consommation, s'élança vers le comptoir, s'empara d'une serviette contenant 410 fr. et prit la fuite. Les deux vendeuses se mirent à crier, alarmant ainsi le voisinage. Des passants s'élançèrent à la poursuite du malfaiteur qui fut finalement arrêté. Il s'agit d'un ouvrier tailleur actuellement en chômage.

Noyé

A Glaris, hier lundi, un garçonnet de onze ans, Georges Stüssi, voulant franchir une nappe d'eau recouverte de glace sur une carrière, est tombé dans l'eau, la glace s'étant brisée, et s'est noyé.

Un assassin arrêté

La gendarmerie vaudoise arrêtait il y a une dizaine de jours, à Chardonne un vagabond dit « Scheffer ou Goutellier ». La Sûreté constata qu'il était signalé de France par vol. Or, la police française informée vient de faire savoir que Goutellier était inculpé par le juge d'instruction de Villefranche de l'assassinat d'une demoiselle âgée, commis au début de janvier, à Marboire (Rhône). Cet individu va être remis aux autorités françaises.

Tremblement de terre

L'observatoire sismologique de Zurich a enregistré dimanche, à 21 h. 9 m., une secousse sismique de faible intensité dont le centre ne se trouvait qu'à 45 km. A minuit 22, une nouvelle secousse a été ressentie. Le tremblement de terre a dû se produire à Frauenfeld.

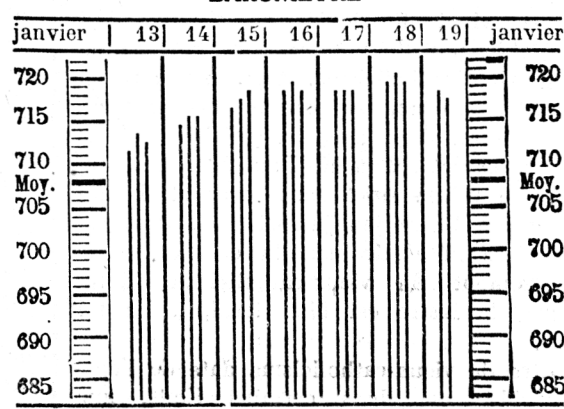
Après une exhumation

L'examen auquel on vient de procéder, à Berne, sur les viscères de l'aide-fosseyeur de Porrentruy Feneckes, aurait, assure-t-on, donné un résultat négatif et toute idée d'empoisonnement devrait être exclue.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

19 janvier

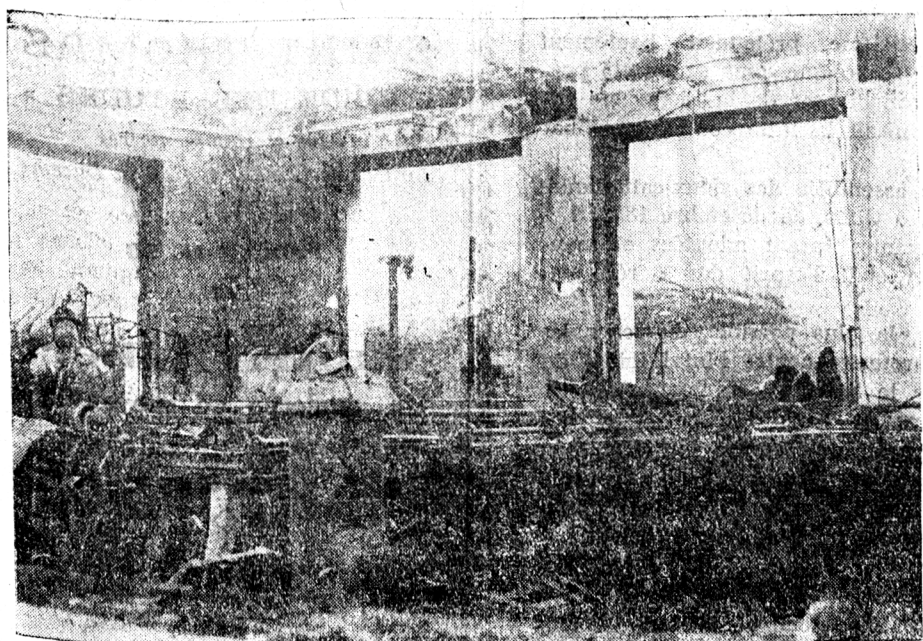
BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

janvier	13	14	15	16	17	18	19	janvier
7 h. m.	-2	3	3	-2	-3	-3	-4	7 h. m.
11 h. m.	1	5	5	3	2	1	3	11 h. m.
7 h. soir	4	4	4	1	2	2		7 h. soir

UNE FABRIQUE INCENDIÉE



Vue des débris de la fabrique de tricotages Tuconia, à Tuggen (Schwyz), incendiée samedi.

VARIÉTÉS

COMMENT LA LONGUEUR DE L'ANNÉE FUT DÉCOUVERTE

De M. Cotsworth, qui a consacré quarante années à retracer l'origine des calendriers en Egypte, en Syrie, en Chine, au Mexique, au Pérou et en Europe, et qui est actuellement directeur de l'International Fixed Calendar League, à Londres :

Le calendrier, sous formes diverses, a été la condition de toute civilisation. Aucune civilisation n'aurait pu se développer sans l'usage d'un calendrier qui permet de se rendre compte du temps durant lequel devra durer, jusqu'à la prochaine récolte, la réserve de vivres, soit qu'il s'agisse de grain, de fruits, de poisson, de gibier ou de viandes. Leur calendrier était indispensable pour déterminer la quantité de grain qu'on devait réserver pour les semailles et l'époque à laquelle chaque espèce de celles-ci devait être semée ou plantée.

Le bien-être de l'humanité dépend de la connaissance de la longueur exacte de l'année et de l'application pratique de cette connaissance pour établir de la régularité dans les affaires domestiques, nationales et internationales.

La régularisation de presque toutes les grandes affaires des nations et des individus est basée sur la constitution et l'usage du calendrier annuel que chaque gouvernement et toute grande religion établissent à l'avance chaque année.

Le calendrier a toujours été d'une utilité essentielle pour permettre à chaque gouvernement et collectivité d'établir le budget de ses dépenses, d'encaisser son revenu en temps utile et de tenir en ordre toutes les affaires administratives, législatives, judiciaires et publiques.

Dans toutes les nations, les prêtres-astrologues établissent d'abord le calendrier de la marche des saisons en faisant correspondre leurs computations avec le cycle alternatif de 29 et 30 jours de la lune. Ensuite, ils plantent des mâts et plus tard des colonnes en pierre pour marquer à l'horizon les points du lever et du coucher du soleil, les jours les plus longs et les plus courts (les 21 juin et 22 décembre environ), ainsi qu'ils les voyaient de leur point central fixe d'observation.

En comptant les phases de la lune durant lesquelles le soleil paraissait se mouvoir entre ces points extrêmes du lever du soleil, les observateurs remarquèrent que le soleil se lève en plein est et se couche en plein ouest seulement vers le 21 mars et le 23 septembre, alors que le jour et la nuit sont d'égale longueur.

Puis tard, ils découvrirent que les levers de soleil erraient entre ce point plein est et ces points extrêmes du solstice d'été et du solstice d'hiver, indiquant ainsi quatre saisons, longue chacune de plus de trois mois lunaires. Par ces périodes de quatre saisons, ils évaluèrent approximativement la longueur de l'année à environ douze mois lunaires ayant au total 354 jours, soit 11 jours $\frac{3}{4}$ de moins que la longueur de l'année.

Ces méthodes furent employées par les civilisations celtiques et druidiques de l'Europe du nord, ainsi que par les Indiens constructeurs de tumulus de l'Amérique du nord. Elles sont encore en usage parmi les Indiens américains. Au fur et à mesure que les populations augmentèrent, le besoin d'une plus grande quantité d'aliments se fit sentir. Cela engagea les prêtres observateurs à faire de nouvelles recherches jusqu'à ce qu'ils découvrirent que des dates plus favorables pour les semailles, etc., pouvaient être déterminées (ainsi que le font maintenant les indigènes auteurs du calendrier de Bornéo) en comparant les longueurs d'ombres projetées par les mâts verticaux à midi avec les longueurs d'ombres saisonnières que les prêtres, leurs ancêtres, avaient marquées sur leurs verges de mesurage et leur avaient légués en vue d'indiquer quand chaque espèce de graine devait être semée, etc.

Les premiers Egyptiens, les Mexicains et les Incas de l'Amérique du sud perfectionnèrent la méthode du mât solaire en construisant des obélisques élevés ou pylônes, afin d'obtenir des indications de dates plus exactes pour les semailles, etc., et cela en raison de la différence plus grande dans les longueurs d'ombres. Par ces moyens et grâce aux jours repérés, ils se rendirent compte que la longueur de l'année devait être entre 360 et 370 jours. Comme le soleil est plus brillant et les ombres plus nettes là où ces peuples habitaient auprès des tropiques, des mesurages précis y étaient plus possibles qu'aux latitudes plus élevées.

Puis tard, les Egyptiens obtinrent une plus grande exactitude en élevant des obélisques de plus grande hauteur sur des pyramides tronquées. Au cours de ces expériences, ils découvrirent que, en construisant une pyramide atteignant une plus grande hauteur et ayant son côté nord en inclinaison vers le soleil à midi lors de notre 2 mars (époque à laquelle leur saison printanière de croissance commençait), il leur était plus facile de trouver la longueur de l'année en mesurant l'ombre se raccourcissant le plus à midi, quand elle croise la verge de mesurage mobile secrètement placée alors par les prêtres à cet effet sur la ligne d'ombre de midi.

Automobilisme

Nouveaux modèles

La présentation des nouveaux modèles Ford n'aura vraisemblablement lieu que dans quelques mois. Des nouvelles de New-York, à ce sujet, sont affirmatives.

Les nouveaux modèles seraient au nombre de trois.

Le rallye de Monte-Carlo

Huit concurrents (dont le coureur français Boillot) sont partis vendredi d'Athènes et 57 ont quitté Umea le même jour, pour participer au rallye automobile de Monte-Carlo.

Umea (au nord de la Suède) et Athènes sont à quelque 4000 kilomètres de Monte-Carlo et les deux parcourent aussi également difficiles. L'arrivée des concurrents à Monte-Carlo doit avoir lieu demain, mercredi, 20 janvier.

LES SPORTS

Le championnat suisse de football

Dimanche, Zurich, qui a perdu son bel allent de naguère, a subi une seconde défaite, tandis que Young-Fellows a dû laisser un point à Berne. Etoile-Carouge a été assez nettement battu par Bienne, cependant que Grasshoppers et Young-Boys ont battu, respectivement, Aarau et Old-Boys.

En tête des classements de la ligue nationale, on trouve, dans le premier groupe, Zurich (10 matches joués et 16 points), Young-Fellows (9 et 14), Chauv-de-Fonds (10 et 13) et Urania-Genève (10 et 13) ; dans le second groupe, Grasshoppers (10 et 14), Bienne (9 et 13), Etoile-Carouge (11 et 11), Servette et Young-Boys (tous deux 8 matches joués et 9 points).

En première ligue, on n'a joué que dans le premier groupe. Stade-Lausanne a remporté enfin une victoire, tandis que Cantonal-Neuchâtel a battu de peu Monthey-Sports.

Voici le classement actuel de ce premier groupe :

	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points
Lausanne-Sports	8	8	0	0	16
Racing-Lausanne	8	4	2	2	10
Oltén	8	4	2	2	10
Granges	8	4	1	3	9
Fribourg	8	3	3	2	9
Cantonal-Neuchâtel	9	3	3	4	8
Soleure	9	3	1	5	7
Monthey	9	1	2	6	4
Stade-Lausanne	9	1	1	7	3

Les courses nationales de ski, à Zermatt

L'Allemagne ne sera pas représentée officiellement aux prochaines courses nationales suisses de ski, à Zermatt, mais le « Deutsche Skiverband » a autorisé Toni Schmid, l'alpiniste munichois qui a réussi la première ascension de la paroi nord du Cervin, l'an passé, en compagnie de son frère, à prendre part aux courses.

Toni Schmid appartient à une élite de skieurs munichois spécialisés dans les épreuves de descente et de saut. Plusieurs fois, il s'est assuré de bonnes places dans des concours de saut et il est hors de doute que, à Zermatt, il ne fasse l'impossible pour obtenir un classement honorable.

L'Italie, de son côté, enverra probablement quelques-uns de ses meilleurs hommes, choisis dans les rangs de ceux qui n'ont pas pu prendre part aux Jeux de Lake-Placid (Etats-Unis). C'est ainsi qu'on verra Emilio Ramella, de Biella, et Giuseppe Zanone, de Viano, qui sont deux skieurs internationaux de grand fond. L'un et l'autre sont capables de se bien classer à l'épreuve de fond. Il sera des plus intéressants de voir ces hommes en lutte avec les meilleurs skieurs suisses.

Les courses hippiques de Saint-Moritz

Les prochaines courses hippiques internationales de Saint-Moritz remporteront un grand succès.

En effet, à la clôture des inscriptions, on a totalisé le nombre de 70 chevaux engagés, représentant six pays, soit la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la France et la Tchécoslovaquie.

Les championnats cyclistes

L'Union vélocipédique italienne se propose de faire disputer le championnat du monde cycliste sur route sur un circuit de 57 km., à couvrir quatre fois par les coureurs professionnels et trois fois par les amateurs.

AVIATION

A la Fédération aéronautique internationale

Les travaux de la conférence extraordinaire de la Fédération aéronautique internationale ont pris fin samedi. Les principales décisions prises sont les suivantes :

1° La création d'un nouveau mode de contrôle pour les records de distance en ligne droite sans escale, permettant au pilote de se faire contrôler à des points déterminés d'avance et distants d'au moins 1,500 kilomètres, dans le but de pouvoir se faire compter la distance effective couverte par lui ;

2° La révision complète de la liste des records du monde, de nombreux records avec charge utile qui ne répondent plus à la situation actuelle devant disparaître ;

3° La création d'un record du tour du monde doté d'une coupe offerte par le prince Bibesco, président de la Fédération aéronautique internationale. Ce tour du monde comportera un itinéraire nettement établi, et les concurrents pourront prendre le départ d'un point ou à proximité d'un point situé sur cet itinéraire ;

4° La création de records du monde pour les appareils à surface tournante (autogire, par exemple) et également pour les appareils amphibies ;

5° La création d'un record du monde de distance en ligne brisée.

Toutes ces propositions seront étudiées dans les Aéro-Clubs de chaque pays, et par la commission sportive de la Fédération aéronautique internationale, que préside le commandant Hirschauer.

* * *

Ainsi que nous l'avons annoncé, la médaille

d'or de la Fédération aéronautique internationale pour 1930 a été accordée au général Balbo, ministre de l'air italien, pour la traversée de l'Atlantique sud, qu'il accompagna à la tête d'une escadrille de 12 hydravions.

Pour 1931, la médaille d'or a été décernée au commandant Eekener, dont les différents voyages avec le *Graf-Zeppelin* ont fait l'étonnement du monde entier. Ces deux nouveaux titulaires prennent ainsi place aux côtés de Costes (1929), Hinckler (1926), Lindbergh (1927), sir Alan Cobham (1928) et de Pinedo (1925). C'est en 1925 que fut créée cette distinction.

* * *

Quel est le record du monde de durée ? A la réunion de la Fédération, vendredi soir, on a annoncé comme officiel le record des aviateurs américains Frederick Brossy et Walter Less, à bord d'un monoplan muni d'un moteur à huile lourde. Ce record est de 87 heures et les deux Américains succèdent ainsi à Bos-soutrot et Rossi, qui avaient tenu l'air, en mars dernier, 75 heures et 23 minutes.

La fin d'un beau raid

L'aviateur Mac Intosh et Mme Westetra, de retour d'un voyage de tourisme dans la colonie du Cap, ont atterri, dimanche, à l'aérodrome de Stagliane (Grande-Bretagne).

Ils ont ainsi terminé leur randonnée de 22,000 milles, effectuée avec un monoplan de 105 CV, en 235 heures de vol.

Partis le 6 novembre, par la France, la Suisse, l'Italie, la Grèce, l'Egypte, l'Ethiopie, l'Afrique orientale anglaise, le Congo belge, le Transvaal, ils ont fait demi-tour au Cap, pour revenir par le Mozambique, le Congo belge, le Sahara, l'Algérie et l'Espagne.

On arrête la construction d'un « Do-X » anglais

La construction d'aéroplanes géants du type *Do-X*, commencée il y a trois mois par les ateliers d'une grande fabrique d'aéroplanes de Southampton (Angleterre), vient d'être suspendue.

Des négociations dont on ignore l'issue ont eu lieu entre le ministre de l'Air britannique et le directeur de ces ateliers.

La sécurité en aviation commerciale

Pour un total de 1 million 780,000 kilomètres de vol sur le réseau aérien international de la Suisse, onze atterrissages forcés hors d'un aérodrome régulier ont été enregistrés seulement pendant la dernière saison. Sur un parcours de 375,693 km., nous comptons un de ces atterrissages involontaires pour cause d'avaries aux avions, et pour des raisons atmosphériques, un atterrissage par 313,077 km.

En 1926, un atterrissage forcé pour cause d'avaries aux avions s'effectuait par 44,813 km. et un pour raisons atmosphériques par 84,025 kilomètres.

Par les améliorations constantes du matériel volant autant que par celles des services météorologiques, le risque de ces atterrissages a donc pu être fortement diminué.

Echos de partout

LE LUXE ET LA FISCALITÉ

De Maurice Prax, dans le *Petit Parisien* : Rongé, dévoré par une fiscalité féroce, notre commerce de luxe se résigne à se défendre. A Paris, à Nice, en d'autres grandes villes, les commerçants dits de luxe, mettant en commun et leurs intérêts et leurs lourdes difficultés présentes, ont pris la résolution de se grouper et de s'entendre.

Les circonstances actuelles, qui ne sont pas précisément favorables, devraient, au moins, nous permettre et permettre à nos législateurs de rectifier quelques pesantes erreurs économiques dont nous supportons aujourd'hui toutes les amères conséquences. Un jour, en un moment qui, comme celui que nous traversons, n'était pas des plus idylliques, on a délégué, chez nous, de faire payer au luxe, au luxe du bon pays de France, qui est, par essence, le pays de luxe, une formidable rançon. Des taxes, des surtaxes, des dîmes et des amendes se sont abattues sur notre luxe, sur notre prétendu luxe. Et, en un clin d'œil, presque tout ce que produit, fabrique ou construit la France devient du luxe. Le vulgaire parapluie, qui, sous le ciel assez fréquemment couvert de nos provinces, ne manque pas d'utilité, fut un objet de luxe. Des chaussures, des chapeaux, des étoffes, des draps de lit, des meubles, des autos de cinq chevaux, des victuailles furent d'emblée qualifiés de luxueux. Aussitôt, le fisc se jeta sur ce luxe infortuné et se mit en devoir de le dévorer.

LES DÉPUTÉS A LA CHAMBRE FRANÇAISE

D'un journal parisien : A la fin de chaque législature, un certain nombre de députés annoncent qu'ils ne se représenteront pas. Si l'on était mauvaise langue, on pourrait prétendre que, s'ils renoncent à solliciter un nouveau mandat, c'est qu'ils n'ont aucune chance d'être élus.

D'ailleurs, ce n'est pas toujours exact. Beaucoup ont cru, en entrant à la Chambre, qu'ils pourraient y faire quelque chose. A quelque parti qu'ils appartiennent, les nouveaux élus sont immédiatement noyés dans un groupe et, à partir de ce moment-là, ils se rendent compte de leur impuissance individuelle. Ils peuvent faire des démarches, rendre des services à leurs électeurs, prononcer même de temps en temps quelques mots, mais quel espoir qu'ils aient pu avoir de se mettre en valeur au Palais-Bourbon, ils doivent y renoncer parce qu'il faut tout un temps d'acclimation avant de prendre son vrai rang.

MOT DE LA FIN

Deux Parisiens en se rencontrant : — La Bourse reprend !

— Moi je suis bien tranquille, elle ne me reprendra plus rien ! Elle m'a ruiné !

Publications nouvelles

Les Suisses dans le vaste monde. — Ouvrage publié par la Nouvelle Société helvétique et la commission des Suisses à l'étranger. Rédaction : A. Laett, professeur, Zurich, Editions : Sadag, Genève. Prix de vente en magasin : Fr. 10.—. Prix de faveur accordé aux Suisses à l'étranger et aux membres de la N. S. H., à condition que la commande soit adressée au secrétariat des Suisses à l'étranger : Fr. 5.—. Frais d'expédition à l'étranger comme imprimé recommandé : Fr. 1.40. Format 17x23 cm. Edition française : 336 pages, dont 64 pages d'illustrations. Secrétariat des Suisses à l'étranger, Bundesgasse, 40, Berne.

Un dixième du peuple suisse vit à l'étranger ; un cinquième de notre population a passé une partie au moins de son existence au delà de nos frontières. Ce sont souvent ceux de nos concitoyens les plus qualifiés et les plus entrepreneurs qui ont répondu à l'appel des vastes champs d'activité qui s'ouvrent au loin. La Suisse de l'étranger, de son côté, restitue sans cesse, à notre culture et à l'organisme économique national, les éléments les meilleurs qui la composent. Nos compatriotes du dehors nous apportent des idées nouvelles ; ils nous font bénéficier de leurs expériences, du sens aigu des réalités qu'ils ont acquis au cours de la lutte parfois très rude qu'ils ont dû mener pour se frayer un chemin. Leur fidélité au pays remplit notre cœur de gratitude. Leurs hommages enthousiastes, qu'à chaque fête du 1^{er} août ils font monter de partout vers la patrie, ne laissent pas de nous toucher. Nous admirons, lorsqu'un appel leur vient du pays, leur libéralité et leur esprit de solidarité, maintenant surtout, où des milliers d'émigrés sent dans une situation infiniment plus précaire que leurs frères restés au pays.

Le retour volontaire de 25,000 hommes en état de porter les armes, au début de la guerre mondiale, la fidélité dont beaucoup de nos concitoyens à l'étranger ont fait preuve, à cette époque, en défendant sans ostentation, mais avec fermeté, le point de vue suisse contre les jugements injustes et la propagande indiscrette, l'inaltérable complaisance, l'abnégation et le désintéressement avec lesquels des milliers d'entre eux n'ont cessé de se dévouer aux intérêts du pays et à ceux de la colonie, tout cela a fini par impressionner. Notre presse, aujourd'hui, s'intéresse à ce qui touche les Suisses à l'étranger. Elle parle volontiers de nos colonies ; elle enregistre avec plaisir les succès remportés par nos compatriotes du dehors et les honneurs qui leur sont dévolus.

L'ouvrage, *Les Suisses dans le vaste monde*, nous transporte en plein dans la vie des Suisses à l'étranger. Il nous décrit, en d'intéressantes biographies, la carrière d'hommes éminents parvenus au succès par leurs propres moyens. Un chapitre particulier traite de l'émigration tessinoise. Viennent ensuite des monographies sur les colonies suisses de Paris, Milan, Bergamo, Venise, Gènes, Naples, sur celles de Hongrie, de Roumanie, du Danemark, d'Angleterre, d'Egypte, d'Argentine, des Etats-Unis. Tel auteur se limite à la vie sociale de la colonie, tel autre retrace son histoire, un troisième groupe la matière autour de personnalités marquantes.

Les soixante-dix portraits de Suisses à l'étranger éminents, qui illustrent le livre, forment une véritable galerie d'honneur, à laquelle il faut ajouter 250 vues, qui révèlent autant de formes diverses de la vie de nos colonies.

Le vieux-catholicisme en Suisse et ses réformes. 1874-1883, par Ernest Daucourt. — Imprimerie La bonne presse du Jura, Porrentruy, 1931.

L'excellent écrivain catholique M. Ernest Daucourt vient d'enrichir son œuvre, déjà considérable, par un volume important consacré au vieux-catholicisme. C'est un ouvrage documenté, copieux, s'appuyant sur les meilleures sources, écrit avec la précision et la verve qui caractérisent M. Daucourt. Les études sur le même sujet sont rares et il faut savoir gré à l'historien jurassien d'avoir jeté une lumière nécessaire sur la création et le développement du vieux-catholicisme, dont, d'ailleurs, le lustre est bien terni, à l'heure actuelle.

Le titre de vieux-catholicisme date de l'époque troublée où, dans certains Etats, une opposition aussi opiniâtre que tumultueuse aux décrets conciliaires s'était affirmée, puis bientôt transformée, sous l'égide de Bismarck, en un schisme de plus en plus menaçant, grâce à l'appui des pouvoirs publics, à la suite des déflections de Daullinger en Allemagne, de Hyacinthe Loysen en France, d'Edouard Herzog en Suisse, ainsi que du pseudo-évêque Reinkens, présenté peu logiquement aux fidèles de chaque pays comme évêque « national ». Le vieux-catholicisme prétendait hautement rétablir l'Eglise catholique dans sa pureté première, en s'affranchissant de la hiérarchie romaine. Il préconisait la lutte contre le célibat des prêtres.

La première assemblée des vieux-catholiques suisses eut lieu à Olten, en décembre 1872. Les résolutions suivantes furent adoptées et mentionnent bien quel était l'esprit des « réformateurs » :

- 1° S'efforcer, le plus possible, d'amener les communes à protester contre l'infaillibilité du Pape et contre le Syllabus ;
- 2° Faire nommer dans les paroisses des ecclésiastiques protestant contre l'infaillibilité ;
- 3° Faire des démarches auprès des gouvernements cantonaux pour qu'ils rendent possible la formation d'ecclésiastiques libres ;
- 4° Admettre des évêques étrangers à remplir des fonctions épiscopales en Suisse ;
- 5° Demander à l'Assemblée fédérale le renvoi du Nonce ;
- 6° Demander à la même Assemblée la

reprise de la revision fédérale, rejetée le 12 mai 1872, spécialement en ce qui concerne la liberté de la conscience et des cultes.

Aussitôt après, la propagande des vieux-catholiques, appuyée par certains gouvernements cantonaux, commença dans tous les pays. Elle fut particulièrement intense dans le Jura bernois, où elle trouva l'appui des ennemis de l'Eglise catholique, en majorité libres penseurs.

Le mouvement vieux-catholique, malgré le travail et le zèle de ses initiateurs, connus des

1. *Gethsémani, manuel d'Heures saintes*, par le R. Père Lamertyn, rédemptoriste, 20,000-752 pages, format 15 x 11, 35 héliogravures. Ouvrage honoré d'une lettre de S. Em. le cardinal van Rossum, préfet de la Propagande. Prix en argent suisse : pégamoid : tranche rouge, 7 fr. ; tranche dorée, 8 fr. ; mouton noir : tranche rouge, 10 fr. ; tranche dorée, 11 fr. ; chagrin : tranche rouge, 14 fr. ; tranche dorée, 15 fr.

2. *Cantiques pour l'Heure sainte*, 7000, format 9,5 x 14, reliure percaline, tranche rouge. Prix : 1 fr. 50. En vente chez l'auteur, 28, rue Belliard, Bruxelles (Belgique). Chèque postal : 1024.50.

De M. Georges Gouau :

Ce n'est pas en vain que, en mai 1928, dans l'encyclique *Miserentissimus Redemptor*, la parole de Pie XI a retenti d'un bout à l'autre de la chrétienté, pour enseigner à toutes les brèches leur « devoir commun de réparation envers le Cœur de Jésus ». Il semble qu'il se produise, en ce moment, un mouvement de piété pareil à celui qui, aux alentours de 1848, organisait, au pied du tabernacle, la réalisation de l'idée réparatrice.

A Bruxelles, du couvent des rédemptoristes de la rue Belliard, vient de s'élever le vingt millième exemplaire de *Gethsémani, manuel d'Heures saintes*, par le Père Lamertyn. Toute la doctrine dont résulte l'usage de l'heure sainte y est lumineusement développée dans les quinze exercices pour cette heure sainte, que l'éminent religieux propose aux fidèles. Au début du livre, la parole est au pape Pie XI : elle est aux mystiques qui nous font part des confidences et des ordes d'en haut ; à sainte Marguerite-Marie Alacoque, à Marie Lataste, à sainte Véronique Juliani, à la bienheureuse Camilla-Battista Varani ; elle est aux poètes. Et, lorsque le Père Lamertyn, au terme d'une telle avenue, agenouille son lecteur devant l'Eucharistie, il groupe aussitôt, pour peupler ses méditations et soutenir sa prière, des textes de Bossuet et de Mgr Gay, du Père Faber et du Père Monsabré, du Père Didon et d'Ernest Hello, de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et d'Elisabeth Leseur, et d'incombrables prières et textes liturgiques. Ainsi guidée, la pensée la plus aisément distraite ne saurait dévier longuement ; c'est toute la tradition, c'est toute la pensée chrétienne, c'est toute la liturgie, qui sont mises en action, pour consolider les liens entre un fervent facilement fragile et la patience aimante du Maître. Avec cette richesse d'appuis, il n'y a point à craindre que les élans de l'Heure sainte se découragent ou s'affaiblissent.

Rapports des gouvernements cantonaux et du gouvernement de la principauté de Liechtenstein concernant l'exécution de la loi fédérale sur le travail dans les fabriques, 1929 et 1930. Publiés par le Département fédéral de l'économie publique. Editeur : Sauerlander et Cie, Aarau.

Ces rapports sont toujours intéressants et instructifs. Ils montrent les efforts qui sont faits dans notre pays pour régulariser les conditions du travail, en tenant compte à la fois des intérêts patronaux et des revendications ouvrières.

Dans le canton de Fribourg, d'une manière générale, la loi sur les fabriques fut mieux observée que par le passé, la crise réduisant normalement la durée du travail à l'horaire de 48 heures, quand celui-ci peut encore être maintenu grâce aux efforts déployés par les chefs d'établissements pour rechercher les occasions de travail.

Au 31 décembre 1930, il y avait, dans notre canton, 106 établissements soumis à la loi sur les fabriques.

Le rapport note que, en 1929-1930, il a été approuvé six règlements de fabrique. Il y a lieu de saluer l'institution d'allocations familiales dans quelques établissements. Il serait heureux de voir se réaliser ce bienfaisant progrès social.

L'autorité fédérale a accordé la semaine de travail de 52 heures à 33 établissements en 1929 et à 19 en 1930. Ces permis valaient pour une durée de un à six mois.

L. LAVAUD

SAINTE THOMAS

« GUIDE DES ETUDES »

Notes et Commentaires
sur l'*Encyclopédie de Studiorum Ducem*
de S. S. Pie XI

Prix : 1 fr. 90

✱

Maître Albert

Un moderne au moyen âge
Revue Thomiste
Prix 5 fr.

✧

Librairie SAINT-PAUL, Fribourg

38 Pérolles 38

FRIBOURG

La deuxième représentation du « Monde où l'on s'ennuie »

C'est ce soir, mardi, à 8 h. 1/2, que la *Sarinia* donnera, sur la scène du théâtre Livio, la deuxième représentation de la spirituelle comédie de Pailleron.

Tous ceux qui n'ont pu assister à la première représentation tiendront à voir celle-ci. Ils s'amuseront grandement aux péripéties d'une action mi-sentimentale mi-satirique, dans laquelle ils assisteront à un enchevêtrement d'intrigues, de rivalités, de quiproquos, qui mettent à nu les petites faiblesses humaines en déchirant les draperies solennelles de la pose intéressée et calculatrice.

On savourera des contrastes piquants de caractères, mis en relief par les jeunes acteurs et les jeunes actrices avec un art plein de naturel et de vie. Du professeur Bellac au poète Des Millets et de la très distinguée duchesse de Réville à la gracieuse baronne de Saint-Réaull, le *Monde où l'on s'ennuie* offre une collection de types humains finement étudiés et dont il est attachant de voir le caractère se révéler au cours d'une action forcée en imprévus.

Les costumes sont fort plaisants et les têtes, grimées par M. Klein, correspondent merveilleusement à chaque rôle; le décor, dont le mobilier est fourni par M. Leibzig, est plein d'élégance. Billets à l'avance au magasin de musique von der Weid.

Un portrait de Mgr Gumy

Une excellente photographie de Son Exc. Mgr Gumy, évêque des Seychelles, se trouve dans la vitrine de M. Ramstein, photographe, rue de Lausanne, 30.

Mgr Gumy en a été très satisfait et a donné à M. Ramstein l'autorisation d'exposer et de multiplier cette photographie.

Le prix Marcel Benoist

Hier matin lundi, à Berne, a eu lieu, dans la salle du Conseil fédéral, la remise du prix de la fondation Marcel Benoist, d'un montant de 40,000 fr., à M. le docteur Alois Müller, de Fribourg, qui a obtenu cette distinction, comme nous l'avons dit, pour ses travaux dans le domaine de l'hémodynamique et de la mécanique de la circulation.

La tombola de la kermesse d'assistance

Le fourneau-potager à gaz qui formait l'enjeu de la dernière tombola de la kermesse en faveur de l'Office d'assistance est échu au porteur du numéro 53. Le porteur n'a qu'à présenter son billet chez Mlle Clément, 8, rue Vogt.

Cours rapide de cuisine

Pour donner satisfaction à de nombreuses demandes, l'Ecole de cuisine de l'Ecole secondaire de jeunes filles de Fribourg se propose d'organiser ce trimestre un cours rapide de perfectionnement.

Si le nombre des inscriptions est suffisant, ce cours sera ouvert dès la fin de janvier. Prière de s'adresser au plus tôt à la Direction de l'Ecole secondaire, à Gamlach, qui fournira tous renseignements utiles.

A Montécou

On nous écrit : A Montécou, vient de s'éteindre, après une courte mais pénible maladie, à l'âge de 58 ans, M. Pierre Brulhart, frère du dévoué syndic, M. Laurent Brulhart.

M. Brulhart était très estimé dans la contrée; travailleur infatigable, agriculteur expérimenté et serviable, ce fut un homme modèle et un exemple éloquent pour la jeunesse. Pendant 25 ans, il fit partie de la Société de chant de Bonnefontaine comme membre passif généreux et dévoué.

Aussi, sa perte est cruellement ressentie par tous ceux qui l'ont connu.

Tombola du Cercle catholique de Fribourg

Les lots correspondant aux numéros ci-après des billets gagnants de cette tombola n'ont pas encore été retirés : Nos 607, 629, 17, 400 et 81. Un dernier délai est accordé d'ici à samedi 23 janvier au plus tard pour en prendre possession auprès de M. Morel, restaurateur des Merciers, contre production du billet gagnant. A ce défaut, la commission en disposera.

Cours allemand de soins à donner aux malades

Ce cours, annoncé déjà en octobre, va s'ouvrir le jeudi 4 février, à 8 h. 1/2, dans le local des Samaritains, bâtiment des Postes, 2^{me} étage, sous la direction de M. le docteur Déglièze. L'enseignement pratique sera donné par M^{me} Homberger, infirmière.

Les inscriptions seront reçues chez M^{lle} Lauper, Beauregard, 8; M^{me} Kreide-Gasser, négociante, Pérolles; M^{lles} Mayer-Breder, négociantes, rue de Lausanne; M. Schifferdecker, rue d'Or, 97, ou avant la première séance.

Il y a tout lieu d'espérer que le cours allemand remportera le même succès que le cours français, dont les séances touchent à la fin avec une participation d'environ 50 élèves.

Essais d'extincteurs

M. Bugnon, représentant pour la Suisse romande de l'extincteur Hydrat, fabriqué dans le canton d'Argovie, a procédé, hier soir lundi, sur les Grand-places, à des essais de son appareil. Les résultats ont été très satisfaisants.

De la benzine a été d'abord répandue sur le sol et lorsqu'elle fut bien enflammée, l'opérateur a lancé, au moyen de son appareil, un jet de liquide, qui a eu rapidement raison des flammes. Puis, après une démonstration du procédé fort simple pour le remplissage des appareils, le feu a été mis à une douzaine de caisses superposées, sur lesquelles on avait répandu une certaine quantité de pétrole et de benzine. Des flammes très hautes s'élevèrent bientôt; lorsqu'elles eurent attaqué le bois sec, l'opérateur a saisi son appareil et a projeté sur le brasier un liquide brun qui, en quelques instants, a dissipé le feu.

Un public assez nombreux, parmi lequel on remarquait M. Dubey, adjudant du corps des sapeurs-pompiers de la ville de Fribourg, remplaçant M. Claraz, empêché; M. Macherel, secrétaire de la commission cantonale d'assurance contre l'incendie; M. Blanc, secrétaire de l'Edilité, et M. Rappo, chef de la section technique du corps des pompiers, a suivi ces intéressantes expériences.

Le manèment des appareils est simple et pratique. Ils ont rendu déjà de bons services dans des commencements d'incendie.

A l'Asile des vieillards

On nous écrit : Dimanche 17 janvier, l'Asile des vieillards a eu la visite traditionnelle du comité des Rois. Cette visite est chaque année un jour de fête pour les vieillards. Aussi ne peuvent-ils assez exprimer leur reconnaissance aux membres du comité et à leurs aimables collaboratrices pour leur dévouement et pour les nombreux dons qu'ils distribuent si gracieusement et de si bon cœur.

Reconnaissance aussi à l'orchestre « La Favorita » qui, par ses belles productions, vient doubler la joie de la fête. Si la musique réjouit, elle est aussi apaisante en temps de tristesse, en cette année surtout, où les hôtes de l'Asile ont eu la douleur de perdre dernièrement leur cher aumônier, M. l'abbé François Moreau, obligé, pour sa santé, sur l'ordre des médecins, de choisir un climat plus propice. M. l'abbé Moreau était aumônier de l'Asile depuis 1906. La haute estime et l'entière confiance dont il jouissait et le chagrin causé par son départ sont le témoignage de ses éminentes qualités.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la ville de Fribourg. — Ce soir, mardi, répétition générale suivie d'assemblée d'actifs. Tractanda importants.

Exercice des Quarante Heures à Notre-Dame

Toutes ces dernières années, les Quarante Heures avaient lieu à Notre-Dame le dimanche de la septuagésime et les deux jours suivants. Dès cette année, pour permettre aux fidèles de prier plus spécialement durant les trois jours de carnaval, l'exercice des Quarante Heures se fera à Notre-Dame les trois jours qui précèdent le mercredi des cendres soit le dimanche, lundi et mardi gras. Les sermons auront lieu chaque soir à 8 h. 1/2 et non à 6 h., comme c'était le cas jadis, cela pour faciliter l'assistance à ces exercices aux personnes occupées durant la journée. Le programme détaillé sera donné plus tard.

« Rapiats ! » à Fribourg

Jamais, depuis dix-huit ans qu'il existe, le Théâtre vaudois n'a connu un succès aussi retentissant que celui de *Rapiats*, comédie villageoise en quatre actes, qui ne sera jouée que deux fois seulement, au théâtre Livio, à Fribourg, dimanche 24 janvier, à 3 h. et à 8 h. 30.

De l'avis du public et de la presse, c'est la meilleure pièce qu'ait écrite M. Marius Chamot.

Voici les titres prometteurs de ces quatre actes pleins de vie, d'entrain et de saine gaieté vaudoise : 1. *Chez Jules Gobelet*; 2. *La foire de Noël*; 3. *L'arithmétique à Bonzon*; 4. *La revanche à Marc*.

Que chacun se hâte d'aller retenir ses places chez M. von der Weid, magasin de musique.

RADIO

Mercredi 20 janvier

Radio-Suisse romande (Sottens) 12 h. 30 (de Lausanne), musique enregistrée. 3 h., prévisions du temps. 16 h. 31 (de Genève), concert par le Quintette de la station. 17 h. 30 (de Lausanne), heure des enfants. 18 h. 30 (de Genève), actualités mondiales. par M. Combe, journaliste. 19 h. 1 (de Genève), musique populaire. 19 h. 30 (de Lausanne), causerie de M. Benoit, maître d'arboriculture à Châteauneuf, sur *Le développement de l'arboriculture valaisanne*. 20 h. (de Lausanne), *Traité de chirurgie de la tuberculose*, par M. le Dr Paschoud. 20 h. 25 (de Lausanne), intermède littéraire. 20 h. 35, concert symphonique par l'Orchestre de la Suisse romande (soliste: M^{me} Balguerie, cantatrice). Programme: *Symphonie en ut majeur*, de Mozart; *Airs pour chant et orchestre*, de Gluck; *Concerto brandebourgeois n° 2 en fa majeur*, de J.-S. Bach; *Prélude et scène finale de Tristan et Yseult*, de Wagner (chant: M^{me} Balguerie).

Radio-Suisse allemande 20 h. (de Zurich), une heure de musique populaire, par Thèni et Ackermann, virtuoses accordéonistes.

Stations étrangères Kœnigsberg, 21 h. 10, *Le toréador*, opéra, d'Adam. Alger P. T. T., *La création*, oratorio, de Haydn. Rome, Naples, 21 h., opéra ou concert. Budapest, 22 h. 35, *Quatuors à cordes* de Ravel et Mozart.

A propos d'annonces

Les communiqués que nous insérons gratuitement doivent être accompagnés d'une annonce s'ils ont pour objet des spectacles payants non exclusivement consacrés à soutenir une œuvre de charité.

Nous n'insérerons, dans le corps du journal, aucune ligne en faveur d'entreprises qui feraient paraître un programme séparé, ou un livret, contenant des annonces payantes.

L'incendie de Ponthaux

L'Indépendant avait imputé à l'électricité l'incendie de Ponthaux, en parlant d'une lampe qui fonctionnait défectueusement. Le journal radical a reçu à ce sujet des Entreprises électriques le démenti suivant :

« Dans votre numéro du 13 janvier a paru, sur l'incendie de la maison de M. Mottas, à Ponthaux, un article qui appelle notre intervention, car il contient une inexactitude.

« Il est dit qu'une lampe électrique adossée à la porte d'entrée de la maison fonctionnait mal, et que de l'« enquête ouverte par la préfecture il résulte que l'incendie aurait été provoqué par un court-circuit ».

« Or, les informations que nous avons prises nous permettent de déclarer que la préfecture n'a pas terminé son enquête et n'a formulé aucune conclusion. D'autre part, une autre enquête, faite par le Service cantonal de contrôle des installations électriques intérieures, exclut formellement l'hypothèse d'un court-circuit dans l'incendie de Ponthaux.

« Le rapport de ce service constate que l'installation électrique de l'immeuble incendié avait été inspectée le 4 juin 1930. Aucune défectuosité importante ne fut remarquée et les quelques imperfections signalées furent remises en ordre par les E. E. F. Une lampe montée à l'extérieur fonctionnait mal; il arrivait parfois qu'elle ne s'allumait pas quand on tournait l'interrupteur ou bien qu'elle s'éteignait sans cause apparente. Ceci se produisait assez fréquemment: il suffit qu'une vis se desserrât à l'intérieur de l'armature de la lampe pour que de simples trépidations interrompent et rétablissent le courant. Ce fait, toutefois, ne peut occasionner un incendie et on ne saurait s'y arrêter.

« Le rapport relève que, d'après un témoignage catégorique, les lampes ont fonctionné dans la maison jusqu'au moment où la ligne a été coupée par l'incendie lui-même, et personne, avant le tout dernier moment, n'a remarqué de vacillation de l'éclairage. Bref, ce rapport conclut que l'électricité est hors de cause dans le cas de Ponthaux. »

Sommaires des Revues

Le Correspondant; 10 janvier. — Pèlerins. I: François Mauriac. — Les problèmes de l'heure présente en Indochine: Arnaud de Vogüé. — Georges Washington, père de la patrie: Bernard Fay. — Marie-Thérèse de Lamourous. IV: Jean Balde. — Baudelaire traducteur. II: Yves-Gérard le Dantec. — Nos pas sur leurs pas. Roman. IV: Yvette Prost. — Littérature étrangère: Un roman irlandais: André Bellesort. — La vie théâtrale: André George. — Chronique politique: Louis Joubert.

Nos oiseaux. — Bulletin de la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux. Administration et rédaction: A. Richard, Neuchâtel. *Etudes ornithologiques*: Un hôte d'hiver des lacs suisses observé dans son pays natal. — Comment boivent les martins. — Protection: Chez nos voisins de l'ouest. — Divers: Les méfaits de l'hermine. — L'oiseau de nuit. — *Calendrier ornithologique*. Deux planches hors texte.

Nova et Vetera; octobre-décembre 1931. — Picasso: Gino Severini. — L'étude chrétienne de l'expérience des saints: R. Père Lavaud, O. P. — L'ordre social chrétien: Charles Journet. — La virginité de Marie et les frères de Jésus: Max Overney. — Propos sur le communisme: Marcel Malcor. — En marge de quelques livres: Léon Barbey. — La sainte Face du Suaire de Turin, d'après le cliché Pia (négatif). — Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et la Sainte Face. — Bibliographies. — Administration: Fragnières, frères, éditeurs, Fribourg.

Revue des Deux Mondes; 15, rue de l'Université, Paris. 15 janvier: Avant la conférence du désarmement; ***. — Madame Clapain. Quatrième partie: Edouard Estampé. — L'Espagne musulmane. I. La cour des califes: Louis Bertrand. — Bataille de la Marne, pièce en deux actes. (Deuxième acte): André Obey. — Mémoires. II. La question du drapeau blanc: duc de Broglie. — L'ilot français dans la crise mondiale: J. Boissomet. — L'exposition d'art français à Londres: Louis Gillet. — Revue scientifique: L'amplificateur de la T. S. F.: Charles Nordmann. — Chronique de la quinzaine. Histoire politique: René Pinon.

Prix de l'abonnement: Suisse: 130 fr. l'an, 66 fr. les six mois, 34 fr. les trois mois; prix du numéro: 6 francs.

Science et monde. — 14 janvier: L'actualité scientifique de la semaine. Les géants du rail: locomotives à haute pression, dans les plus grands pays du monde, par Jean Marchand. La crise des productions coloniales. Les trucs scientifiques du cinéma: comment un film sonore devient polyglotte, par Pierre Devaux. Une industrie peu connue: la chasse à la baleine. Une évolution possible des formes classiques des avions: le « canard » Focke-Wulf, par Séjo. Dans l'industrie rien ne se perd, tout se transforme: comment on utilise les déchets et les résidus, par R. Chenevier. A propos de la conférence de Genève sur les stupéfiants: La science peut-elle substituer aux produits pharmaceutiques « stupéfiants » des anesthésiques analogues, mais inoffensifs? *Science et monde*, l'hebdomadaire scientifique en héliogravure, paraît chaque jeudi; le numéro: 1 fr. 25. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

Calendrier

Mercredi 20 janvier

Saint Fabien et saint Sébastien, martyrs Saint Fabien était encore laïque lorsqu'il fut élu pape. Il souffrit le martyre au temps de Dèce, en 250. Saint Sébastien avait le commandement de la première cohorte sous Dioclétien, il fut condamné à être lié et percé de flèches par ses soldats, en 288.

Les personnes qui nous demandent un changement d'adresse sont priées de joindre à leur avis un timbre de 20 centimes.

Secrétaire de la rédaction: Armand Spicher.

CONVALESCENTS



OPÉRÉS, ANÉMIÉS
qui relèvent d'une longue maladie, qui êtes encore ébranlés par une opération, qui souffrez constamment d'une grande fatigue, n'attendez pas qu'il soit trop tard. Vous devez tonifier votre organisme.

Le VIN DE VIAL
(Quina, Substances extractives de la viande et Lacto-Phosphate de Chaux) est un véritable réservoir d'énergie. Il a l'avantage de réunir en lui trois toniques dont chacun pris isolément serait déjà suffisant pour obtenir

FORCE VIGUEUR SANTÉ
Dans toutes les Pharmacies de Suisse

L'ÉNIGME DE LA VALISE ROUGE

Par H.-J. MAGOG

Assurément non, je ne vais pas laisser aux magistrats un aussi précieux indice, répondis-je, plus occupé à suivre le fil de mes idées qu'à protester contre cette action. Nous pouvons aussi conclure que, en ce moment, le meurtrier se promène avec les bottines de sa victime.

« Si l'en n'en a pas changé depuis, répliqua Dolcepiano.

« Eh bien! fis-je, en promenant mes regards autour de moi, je crois que, pour l'instant, nous n'avons plus rien à faire ici. En somme, nous avons appris pas mal de choses, et, si elles manquent un peu de cohésion, nous pouvons espérer élucider par la suite toutes ces contradictions apparentes. Résumons : M. Montparnaud a bien été assassiné; il a été tué en wagon d'un coup de revolver et son corps a été jeté dans le tunnel. Que l'assassin ait sauté aussitôt après, ou qu'il soit revenu un peu plus tard, nous savons qu'il a tenté de faire disparaître le cadavre et qu'il est venu le replacer sur la voie après y avoir renoncé. Si nous fouillions les environs, nous trouverions sans doute dans un creux de roche

la trace du vol du contenu de la malle rouge. Où a-t-il pu avoir lieu? Je sais que M. Montparnaud a dû prendre le train au Villars. C'est là qu'il faut aller d'abord.

« Allons! dit laconiquement l'automobiliste, qui m'avait écouté avec une grande attention. Nous regagnâmes la route et revînmes près de l'auto qui fut aussitôt remise en marche.

Tandis que nous dévorions la dizaine de kilomètres qui sépare la Mescla du Villars, je ne pus m'empêcher de ruminer tout haut mes réflexions.

« Bien qu'il y ait évidemment corrélation entre le vol de la malle, l'assassinat et le cambriolage du coffre-fort, dis-je, cela ne prouve pas que tout ait été perpétré par le même individu. Les soutiers éculés et percés indiquent un vagabond ou un paysan; la conduite de l'affaire dénote au contraire un esprit plein de ruse, dont l'audace doit égaler le sang-froid. J'admettrais fort bien un bandit de haut vol, opérant avec la complicité d'une brute qu'il emploierait à la partie la plus répugnante de la besogne.

Mon compagnon suivait mes déductions avec un réel intérêt. Pourtant, il les interrompit.

« Nous voilà loin du suicide qu'escomptait votre compagnie d'assurance, dit-il.

« Laissez-moi rire, répliquai-je. On n' imagine pas à quel point la passion de l'argent peut égarer les gens.

Incontinent, je lui racontai quels soupçons avaient failli s'abattre sur Sophie Pérandi.

Je parlais! Je parlais! disant tout ce que je pouvais dévoiler sans trahir absolument ma vraie personnalité. A cette époque, hélas! la sottise glorieuse ne déliait trop facilement la

langue et je n'avais pas encore appris, malgré mes prétentions policières, à me défier suffisamment des gens. L'apparence m'en imposait encore et, par la sienne, mon compagnon de rencontre appartenait à une classe sociale qui ne pouvait côtoyer en rien l'affaire dont je m'occupais. Je ne voyais donc nul inconvénient à lui livrer les dessous de mon enquête et jusqu'à mes plus secrètes impressions.

D'ailleurs, de me trouver en pareille compagnie augmentait mon aplomb et quand, à notre arrivée au Villars, je compris que son intention était de s'y arrêter avec moi, je m'en réjouissais plutôt.

« Où descendons-nous? me demanda-t-il.

« Dans une auberge quelconque, répondis-je; nous y serons à la source non seulement des rafraichissements dont le besoin se fait sentir, mais aussi des renseignements.

« Soit! fit Dolcepiano, en donnant un coup de volant.

Nous suivîmes, en ralentissant l'allure, la principale rue du village, qui n'était autre que la route, et nous nous arrêtâmes devant la gare.

En face, une enseigne nous annonçait le cabaret désiré.

L'instant d'après, l'auto rangée à l'ombre, près de la fenêtre, nous pénétrions dans la salle.

« De la bière, patron, criai-je en m'attablant, et joignez-y du pain et deux tranches de jambon cru, et vous en avez.

Quelques minutes suffirent pour que nous eussions devant nous, outre les réconfortants demandés, l'aubergiste lui-même.

IV

Comme, en ces régions, les voyageurs sont plutôt rares, ils appartiennent de droit à la curiosité de l'aubergiste. Le nôtre ne faisait point exception à la règle et il se mit aussitôt en devoir de nous appliquer la question.

« Ces messieurs font un petit tour en montagne? demanda-t-il. Ils ont choisi un beau jour.

« Vous devez voir passer pas mal d'excursionnistes? dis-je.

« Oh! ce n'est pas encore bien l'époque. L'été, oui. Mais, en ce moment, la saison de Nice dure encore. Les étrangers préfèrent l'avenue de la Gare et la promenade des Anglais, ou bien Monte-Carlo. Ces messieurs viennent de là-bas, sans doute? »

« Oui, répondis-je, je suis Niçois. Nous avons poussé jusqu'ici. Nous étions partis pour la Mescla... voir... »

« Ah! oui, fit l'aubergiste, le crime du tunnel? On en parle à Nice? »

« On ne parle que de cela.

Notre hôte prit une mine affligée.

« Ce pauvre M. Montparnaud! soupirait-il.

« Vous le connaissiez? demanda-je vivement.

« Si je le connaissais!... Il descendait ici à chacun de ses voyages, et il venait souvent. Lundi, il était encore là, tenez.

L'aubergiste attira une chaise et s'assit sans façon à notre table, pour continuer plus commodément la conversation.

« Ça ne semble pas possible! continua-t-il. Lui qui était si gai! Et voilà! c'est fini! Lundi encore, il nous... »

« Vous ne voyez pas qui a pu faire le coup? demanda-je.

« Ça! mon cher monsieur, les magistrats eux-mêmes ne pourront peut-être pas le dire. Pour moi, il y avait quelqu'un de caché dans le train, sous une banquette peut-être. Allez-y voir! Je ne relevai pas ce que cette supposition avait d'absurde. Il valait mieux laisser parler l'aubergiste.

« En tout cas, reprit-il, l'assassin n'est pas monté ici. Il devait venir du Puget, ou de plus monté ici. Il devait venir de Puget, ou de plus haut peut-être. Mais, plutôt de Puget parce que, là, on savait que M. Montparnaud devait partir d'ici et par quel train. Il l'avait annoncé d'avance.

Ces renseignements n'étaient pas négligeables. J'abordai la question qui me brûlait la langue.

« Il venait ici pour ses affaires, dis-je. Il avait sans doute avec lui ses échantillons.

« Généralement, il en avait. Il débailait tout ça ici, et il emportait ce qui convenait chez ses clients. Mais cette fois-ci — il en a assez pesté! — sa malle n'est pas arrivée à temps. Il a dû réparer sans faire d'affaires.

« Comment cela? demanda-je, sentant que j'approchais de l'instant intéressant.

« Voilà, il nous est arrivé dimanche soir par le train; il n'avait que sa valise. Sa grande malle, une malle rouge que nous connaissons bien, était restée à Saint-Pierre, rapport à ce que son conducteur ordinaire n'avait pas pu le ramener ce soir-là et qu'il avait dû redescendre à pied jusqu'au Puget. On devait la lui amener lundi matin et on lui a fait faux bond. Il était bien ennuyé. (A suivre.) »

†

Madame veuve Flavie Chavaille-Buchs et ses enfants : Lina, Robert, Elisa, Gabrielle, Max, Fernand et Marcel, à Ecuwillens et Fribourg ; Monsieur et Madame Cyrille Chenaux-Chavaille et leurs enfants, à Ecuwillens ; Monsieur et Madame Sylvain Sapin-Chavaille et leurs enfants, à Villarod ; Monsieur et Madame Raymond Sapin-Chavaille et leurs enfants, à Villarod, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Clara CHAVAILLAZ

leur chère et regrettée fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, pieusement décédée, le 18 janvier, à l'âge de 28 ans, munie de tous les secours de la religion. L'office d'enterrement sera célébré à l'église d'Ecuwillens, mercredi, 20 janvier, à 10 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

L'office de septième pour le repos de l'âme de

Madame Louise Pellet-Zbinden

sera célébré jeudi, 21 janvier, à 8 h., à l'église des R. Pères Cordeliers.

†

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Pie PHILIPONA

sera célébré à Châtel-Saint-Denis, mercredi, 20 janvier, à 7 h. 3/4. La famille Pellet, profondément touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées dans le grand deuil qui vient de la frapper, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui nous ont été témoignées lors du décès de notre chère et inoubliable mère

Madame veuve Marie HERTIG

nous présentons à toutes les personnes qui ont pris part à notre douloureuse épreuve, l'expression de notre reconnaissance émue.

Les enfants affligés.

TRANSPORTS FUNÉBRES A. MURITH S. A. FRIBOURG
Cercueils - Couronnes - Autoambulance funéraires

A vendre

Domaine de montagne, de la contenance de 22 hectares, 41 ares, 33 cent. (62 poses 1/4), dont habitation, grange à pont, deux écuries, fontaine à l'abri, à 20 minutes du village. Prix : 32.000 fr., très peu au comptant. S'adresser sous chiffres P 10216 F, à Publicitas, Fribourg.

Radio d'abord ! en location !

Installations complètes avec haut-parleur pour un loyer mensuel à partir de 10.- Frs. Appareils General-Motors-Lorenz • Philips • Telefunken •

Catalogue gratis
Steiner
Steiner S.A. Spitalgasse 4 - Berne

Demain, mercredi on vendra devant les Ursulines

un lot immense de coupons

de toutes nuances, qualités et métrages, tels que : Whipcord, cowcoast, peigné, tissus pour manteaux et pour dames. Que chacun profite de cette occasion unique. 86-1 F

Se recommande :

BARNUM.

On s'écrase..... de rire.....

Bouboule Milton triomphe dans Le ROI du CIRAGE au CAPITOLE

Exigez le nom Wander sur l'enveloppe.
Toux ? Catarrhe ? Enrouement ?
Herbalpina!
Le véritable vieux bonbon pectoral aux herbes des Alpes du Dr. Wander.

On demande à acheter

domaine
de 15 à 25 poses, bon terrain, bien situé et bien bâti. - Adr. offres détaillées et prix par écrit, à R. P., case postale 8900, Fribourg. 40088 F

ON DEMANDE

jeune fille
de confiance, parlant l'allemand, comme sommelière et pour aider au ménage. 10249 F
Adr. : Café de Grenade, Moudon (Vaud).

Jeune fille

pour aider au ménage et magasin. Réf. et photo désirés. Entrée début février. 51280 X
Charenterie G. Werly, 8, rue des Eaux-Vives, Genève.

Occasion
Après inventaire

belles laines

tous genres, fin de séries
l'écheveau à 65 ct.
Laines à 10, 20 et 30 cts. Mme Andrey, 17, rue de Lausanne, Fribourg.

FOURNITURES pour meubles et literie

Tissus, outils, crin animal, laine, liège, plumes et duvets.
Excellentes qual., à des prix sans concurrence chez Fr. Bopp, meubles, Fribourg, rue du Tir, 8. Tél. 7.63. 2-7 F

A LOUER

un appartement de 4 pièces, salle de bains, mansarde et dépendances au III^e étage, pr le 25 juillet 1932. 10244 F
S'adresser à la rue de l'Hôpital, 21.

Nouvelle petite industrie désirent s'installer à Fribourg demande un

grand local

rez-de-chaussée. S'adresser sous chiffres P 10247 F, à Publicitas, Fribourg.

Appartement

A louer, pour le 25 juillet ou date à convenir, 4-5 chambres, véranda fermée, confort, Gambach. S'adresser sous chiffres P 10242 B, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

2 locaux indépendants pouvant servir de bureau. Lumière, chauffage, téléphone. 10226
S'adresser à M. Genoud, Café central, Fribourg.

Quelle personne prêterait à petit agriculteur dans la gêne momentanée la somme de

3.000 francs contre bonne garantie ? S'adresser par écrit s. chiffres P 40070 F, à Publicitas, Fribourg.

Maison de repos
pr dames et jeunes filles ouverte toute l'année Belle situation - Confort 50377
Sœurs St-Vincent de Paul Clarens, près Montreux

Magasins

BELLES VITRINES
Grand passage. A louer pour le 25 juillet. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous P 74-2 F.

A louer, à Péroilles, 50377

Appartement
de 5 chambres. Tout confort. Offres écrites sous P 10014 F, à Publicitas, Fribourg.

Ecole de coiffure

Cours ondulation Marcel et à l'eau, coupe, permanente, massage, leçons particulières. 508919
Robert, prof., square du Frêne, 5, chemin Vinet, Lausanne, tél. 33.383.

Bois à vendre

On offre à vendre 400 stères de beau gros quartier hêtre, en gros ou par wagon, à prix très raisonnable. 1106 N
S'adr. à M. Hermann Giroud, propriétaire, Les Bayards (Neuchâtel).

IMMEUBLES

2 beaux, à vendre, au Boulevard de Péroilles, sans aucun frais d'achat, capital à verser : 60.000 francs, rapportant environ 15 % net, affaire sûre. Offres écrites sous chiffres X 14258 L, à Publicitas, Fribourg.

On demande à louer éventuellement à acheter.

Maison de campagne
si possible avec rural, située aux environs de Fribourg. Offres à adresser sous chiffres U 14254 L, à Publicitas, Fribourg.

A louer

appartement de 5, 6 ou 7 pièces, avec jardin, à la rue de la Préfecture. Convientrait pour une pension de famille. Banque Uldry & Co.

Monsieur, instruit, sérieux et capable.

demande place

dans bureau, éventuellement de gérant ou vendeur. Certificat.

Ecrire à Publicitas, Bulle, sous P 7035 B.

Maison radioélectrique, très bien introduite, demande dans chaque région du canton de Fribourg

agents représentants

ou simplement indicateurs de clients. Ecrire pour renseignements sous chiffres P 10230 F, à Publicitas, Fribourg.

Homme d'âge mûr

connaissant les deux langues, demande place comme magasinier. S'adresser par écrit s. chiffres P 40053 F, à Publicitas, Fribourg.

JEUNE FILLE

demande place dans famille sérieuse, pour aide à faire le ménage où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Faire offres sous chiffres P 40075 F, à Publicitas, Fribourg.

VIENT DE PARAITRE :

Mgr BESSON

LA ROUTE APLANE

Septième édition, mise au point
Soixante pages de plus que la première édition
Réponse aux critiques
Fr. 2.50

L'édition allemande (Wegbereitung, Fribourg, Fragnière) a paru
L'édition italienne (La Via Appianata, Morcelliana, Brescia) va paraître.

DEMOISELLE

Suisse allemande, garde-malade, parlant les trois langues principales, demande place auprès de grande personne ou enfant. Etant au courant de la comptabilité, accepterait aussi place de correspondante. Faire offres écrites s. chif. P 40088 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

à la rue Grimoux, un magasin et un appartement de 3 chambres et cuisine, avec dépendances. 10205 F
Entrée : magasin, 1^{er} février, appartement 25 juillet 1932.
S'adresser à l'étude Quartenoud, notaire, rue de Lausanne, 51.

Grand café des CHARMETTES

Avenue de Péroilles
RESTAURATION A TOUTE HEURE
Prix modérés Nouveau tenancier



Souliers de ski pour toute la famille
dames, messieurs, jeunesse
dep. Fr. 21.80 24.50 14.80

KURTH, FRIBOURG
Rue de Lausanne

Jeune homme

est demandé dans hôtel comme garçon de peine. Excellente occasion d'apprendre la boucherie et de se perfectionner dans la langue allemande. Gages selon entente. Entrée tout de suite. 10243
Ecrire à l'Hotel Central, à Guin, p/Fribourg.

SOUSSION

On met en soumission les travaux de maçonnerie, charpente, couverture, ferblanterie et menuiserie, pour la reconstruction d'une ferme à Niedermonten. Les intéressés peuvent consulter les plans et obtenir les formulaires de soumissions auprès du soussigné où les offres doivent être adressées jusqu'au samedi, 23 janvier 1932. Niedermonten, le 16 janvier 1932. Fritz Guggisberg.

Un joli mobilier ne coûte plus si cher

si vous l'achetez directement à la
Fabrique de meubles **Paul LEIBZIG**
Grand places, 26, Fribourg

Une visite dans ses nouvelles installations et salles d'expositions vous convaincra des **prix très avantageux de la qualité irréprochable et du choix énorme.**

Plus de 80 chambres en stok

Avis et recommandation

La soussignée avise le public en général qu'elle a ouvert un magasin d'épicerie et denrées coloniales.

Par un service prompt et soigné et des marchandises de première qualité, elle espère mériter la confiance qu'elle sollicite.

On livre à domicile. 40085 F

Mme Ida SCHAAD, rue des Alpes, 34.

L'Armonica-Cooperativa **STRADELLA** le 35781 roi des accordéons
Agent général pour la Suisse : **L. C. MARGOT** Rue Centrale, 8 LAUSANNE

MAUX DE TETE MIGRAINES Douleurs. CEPHALINE Petittat, pharm. Yverdon
Antinévralgique, préféré, sans effet nuisible. Plus de 35 ans de succès. 528-1
Fr. 1.75 la boîte. Toutes pharmacies

Hygiène du visage
Massages et tous soins de beauté. Traitements spéciaux contre les impuretés du teint, Pulvérisation.

Mlle M. EMMENEGER diplômée
de l'Ecole supérieure des Etats-Unis à Paris.
Rue du Temple, 1 Téléphone 1060

WEISSENBACH

NOUVEAUTÉS

Dès aujourd'hui et jusqu'au 2 février

NOUS SOLDONS

nos **ROBES et nos MANTEAUX**

Splendides manteaux

Valeur 125 à 175 francs à PARTIR de Fr. **65.-**

Nos belles robes couture

Valeur 150 à 275 francs à PARTIR de Fr. **80.-**

Enchères de bois

La commune de Villars-sur-Glâne vendra aux enchères publiques, le mercredi, 20 janvier, dans la forêt de Belle-Croix :

12 charpentes, 6 billons, 26 tas de perches, 1 moule de sapin et 8 tas de branches.
Rendez-vous des miseurs à 13 h. 30, à l'entrée de la forêt du côté de Moncor.
10231 Le conseil communal.

On demande

jeune fille, âgée de 15 à 16 ans, pour aider au ménage. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. 10250
S'adr. à Mme B. Halder, Biberist (Soleure).

A vendre

à Misery, maison d'habitation, neuve, de 2 logements, avec grange et curie, lumière, eau intarissable, ainsi que 5 poses environ de terre cultivable avec la récolte de l'année. Facilités de louer de la terre. Convientrait pour gens de métier. Pour tous renseignements, s'adr. à Maurice Achy, à Courmille (district du Lac).

Jeune ménage capable et solvable demande à louer ou à acheter, pour date à convenir, bonne

boulangerie-pâtisserie

S'adr. par écrit, sous chiffres P 10246 F, à Publicitas, Fribourg.

MARIEZ-VOUS!

Un mobilier chic et de bon goût ne coûte plus si cher.

CHAMBRE A COUCHER « Réal » en bois dur mi-poli, de fabrication soignée, se composant de :
1 grand lit de milieu, 130 cm., av. literie
1 armoire à glace à 2 portes
1 grand lavabo-commode avec glace et marbre

1 table de nuit avec marbre **Fr. 650.-**
Supplément pour 2 lits, 2 tables de nuit et armoire à glace avec 3 portes, **Fr. 265.-**
(intérieurs de lits compris)

Les mêmes chambres sont livrables tout de suite, en noyer poli, avec armoires à 3 portes seulement, avec glace ovale, aux prix suivants :

CHAMBRE à 1 lit **Fr. 875.-**
CHAMBRE à 2 lits **Fr. 1080.-** avec intérieur

Grands magasins d'ameublements G. BISE
FRIBOURG, Grand'rue, 12, 13 & 60

JEUNE FILLE

de 22 ans, parlant les deux langues, demande place comme sommelière. Entrée tout de suite. S'adresser sous chiffres P 40086 F, à Publicitas, Fribourg.

A VENDRE

faute d'emploi : 1 canapé velours, 1 pupitre, 1 belle table, 2 parterres, 1 habit redingote noir, état neuf, divers tableaux, 2 petites tables de cuisine, 1 auto-cuisiner. 40089
S'adres. à Péroilles, 57, 2^e étage.

Foin

A vendre 10.000 kg. de foin, de bonne qualité, chez Marius FASEL, à Chandon, près Grolley.

A vendre d'occasion une

voiture

à 2 bancs, ainsi qu'un concession. Etat neuf. S'adres. à Etienne Metztraux Neyruz. 40084

On demande

un appartement de 2-3 pièces, dans le haut de la ville, pour tout de suite jusqu'en juillet. — Faire offres par écrit sous chiffres P 40083 F, à Publicitas, Fribourg.

Ville de Fribourg

Mise à l'enquête

Les plans pour la construction d'un chalet par M. Ad. Mahler, à la Vignettaz, sur l'art. 3235 — Gaba, plan folio 69 du cadastre, sont mis à l'enquête restreinte au Secrétariat de l'Edilité.

Les intéressés peuvent en prendre connaissance et déposer leurs observations ou oppositions éventuelles jusqu'au lundi, 25 janvier, à 12 heures. 10251
Direction de l'Edilité.

Au Cinéma ROYAL

Rêve de VALSE

avec Maurice CHEVALIER
bat tous les records de gaieté et d'entrain.

HÂTEZ-VOUS DE RETENIR VOS PLACES

POUR LES TROIS DERNIÈRES SÉANCES!

Tél. 7.14